

Ottawa veut serrer la vis aux autochtones

Presse Canadienne  
OTTAWA

Des documents secrets, obtenus par la Presse Canadienne, révèlent que des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes ont décidé de refuser tout nouveau service social aux autochtones, de retarder un projet de loi destiné à leur accorder de nouvelles subventions et de transférer aux provinces les coûts de certains services existants.

La réunion des hauts fonctionnaires s'est tenue à Mont-Sainte-Marie, au Québec, le 19 janvier dernier.

Des prévisions budgétaires ont montré que les dépenses du gouvernement fédéral pour les autochtones pourraient atteindre \$3,8 milliards, en 1990-91, comparativement à \$2,9 milliards en 1986-87.

Les causes ont été identifiées comme étant un taux de naissances très élevé chez les indigènes, la réintégration de milliers de femmes indiennes qui ont perdu leur statut à cause de mariages avec des Blancs et les besoins nouveaux de la jeune génération.

Les moyens proposés pour réduire les dépenses d'Ottawa sont les suivants:

■ Le gouvernement se propose de construire un moins grand nombre d'écoles pour les autochtones, tout en prétendant qu'il veut améliorer la qualité.

■ La remise après l'élection fédérale du projet de loi C-31, qui réintégrerait la femme indienne.

■ La retenue des subventions aux indigènes, qui devaient leur permettre de faire enchâsser dans la constitution leurs droits à un gouvernement indépendant.

■ Aucune nouvelle loi sur les autochtones ne sera adoptée, à moins que les autochtones concernés ne «soient prêts à convaincre l'opposition (des députés aux Communes) de minimiser le temps consacré en Chambre (à cette question)».

Baie James

Tout en réduisant les services aux autochtones, les hauts fonctionnaires admettent que «les indicateurs sociaux et économiques des indigènes sont parmi les pires de n'importe quel groupe social au Canada».

Ils citent l'exemple du programme de garderies, soulignant que les Indiens vivant dans les réserves ne devraient pas nécessairement être inclus.

Au sujet du Traité de la baie James, signé en 1977 mais qui n'est pas encore complètement appliqué, les hauts fonctionnaires disent que les négociations «devront se terminer dans un an, avec ou sans l'accord de toutes les parties».

Pêche: Mulroney compte sur «l'approche constructive» de François Mitterrand

MARIE TISON  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark a dit espérer hier que la réélection de François Mitterrand à la présidence de la France facilite un règlement du conflit franco-canadien sur les pêches.

M. Clark a rappelé aux journalistes hier, à l'issue de la période des questions, que la campagne électorale française avait été particulièrement agitée. Il se pourrait bien que ce facteur ait aggravé l'incident du Maritimer, un chalutier terre-neuvien arraisonné jeudi dernier dans les eaux de l'archipel Saint-Pierre-et-Miquelon, a-t-il suggéré.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré que l'établissement de bonnes relations entre la France et le Canada avait toujours constitué une priorité pour François Mitterrand, et qu'il s'attendait bien à ce qu'il en soit encore de même.

Dans un message de félicitations adressé au président Mitterrand, le premier ministre Brian Mulroney a montré à peu près la même attitude.

M. Mulroney a déclaré que l'attitude ouverte et pragmatique de M. Mitterrand, qu'il a qualifié d'«artisan de la réconciliation franco-canadienne», avait insufflé une énergie nouvelle aux relations entre la France et le Canada.

Le premier ministre a dit espérer que la collaboration entre les deux pays se poursuive avec encore plus d'intensité.

«Quant à notre différend sur les pêches, j'espère que l'approche constructive que vous privilégiez nous permettra de trouver une solution juste et équitable», a-t-il finalement indiqué.

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a lui-aussi expédié un message de félicitation au président de la France.

M. Mitterrand a été réélu dimanche avec une majorité de plus de deux millions de voix sur son concurrent, le premier ministre Jacques Chirac. Au cours des derniers jours de la campagne, M. Chirac avait été le maître d'oeuvre de la libération des otages français



Joe Clark

de Beyrouth et de l'attaque sanglante contre les indépendantistes canaques qui retenaient des gendarmes français en otage, en Nouvelle-Calédonie.

Jeudi dernier, la France a arraisonné le Maritimer et l'a ramené à Saint-Pierre-et-Miquelon, où les cinq pêcheurs qui se trouvaient à bord ont été accusés d'avoir pêché sans permis dans les eaux territoriales françaises.

Le Canada s'est chargé de payer le cautionnement des pêcheurs, soit environ \$35 000. Il a offert au capitaine du chalutier, M. Willoughby Bolt, une aide juridique, et il a suspendu les négociations franco-canadiennes sur les pêches, a rappelé M. Clark.

Protestation

Hier matin, le gouvernement canadien a fait parvenir au gouvernement français une note de protestation officielle relativement à l'incident impliquant le Maritimer.

Dans cette note, le Canada a notamment demandé à la France de respecter les pratiques traditionnelles dans cette zone de pêche, a révélé M. Clark hier.

Une réglementation existant dans les deux pays oblige les pêcheurs à détenir un permis pour pêcher dans les eaux de l'autre pays, mais depuis des années, tacitement, ces règlements n'étaient pas appliqués dans le cas des petits bateaux.

M. Clark a déclaré que le Canada attendait une réponse rapide de la part des autorités françaises.

Si cette réponse n'est pas satisfaisante, Ottawa adoptera d'autres mesures, a-t-il ajouté, sans vouloir spécifier.

L'opposition a soutenu que les mesures déjà annoncées étaient insuffisantes.

Les libéraux et les néo-démocrates, qui avaient réclamé la semaine dernière la rupture des négociations entre la France et le Canada concernant l'achat de sous-marins et d'appareils Airbus, ont pu compter hier un allié de taille en la personne du premier ministre conservateur de Terre-Neuve, Brian Peckford. M. Peckford a également réclamé hier des sanctions commerciales à l'égard de la France.

M. Clark a rejeté cette mesure, affirmant qu'elle conduirait à une guerre commerciale entre les deux pays qui ferait beaucoup de victimes du côté canadien.

En Chambre, il a fait valoir que l'incident du Maritimer était probablement lié à la campagne électorale française et que, dans cette perspective, il était préférable d'agir calmement et d'essayer de résoudre le problème par les procédés habituels.

Incident isolé

Le chef libéral John Turner a cependant soutenu que l'arraisonnement du chalutier terre-neuvien n'était pas un incident isolé. Il a affirmé que Mme le Gouverneur général Jeanne Sauvé avait été insultée lors de sa visite en France, que des touristes canadiens avaient été harcelés aux frontières françaises, et que des chalutiers français continuaient à surexploiter les zones de pêche canadiennes.

«La politique incompétente et faible suivie par notre ex-ambassadeur, Lucien Bouchard, s'est révélée un échec total», a-t-il lancé, avant de demander au gouvernement canadien de «commencer à jouer dur, comme la France le fait».

Assad à Ottawa?

du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Député libéral provincial de Papineau depuis près de 20 ans, Mark Assad songe sérieusement à faire le saut sur la scène fédérale, dans le nouveau comté de Chapleau.

«Ma décision sera prise d'ici deux à trois semaines», a répondu M. Assad, aux questions de La Presse. Celui-ci ne s'inquiète pas des récents déboires du leader John Turner, secoué par une fronde au sein de son caucus.

«J'appuie totalement M. Turner, il a été reconfirmé par un congrès démocratique et a obtenu un appui largement majoritaire chez les membres (76 p. cent)», de rappeler M. Assad.

C'est en 1970 que M. Assad a été élu pour la première fois à l'Assemblée nationale. Il a siégé jusqu'à l'élection de 1976, alors qu'il ne s'est pas porté candidat. Il a fait sa rentrée lors du second mandat du gouvernement Lévesque.

Au PLQ, comme au PLC, on estime que la décision de M. Assad de monter dans l'arène fédérale ne fait guère de doute. Ce dernier précise toutefois vouloir faire plus de consultations avant d'annoncer sa décision. Le comté fédéral de Gatineau sera modifié et rebaptisé Chapleau. «Il y aura beaucoup de travail à faire pour rebâtir l'organisation libérale, démobilitée après quatre ans d'opposition sans député», a expliqué M. Assad.



La reine Béatrix au Canada

La reine Béatrix I (notre photo) des Pays-Bas et le prince Claus ont entamé hier, à Ottawa, une visite de huit jours au Canada. Le couple royal arrivera à Québec en fin d'après-midi demain pour un séjour de 48 heures. Il se rendra aussi à Halifax, Toronto, Burlington et Hamilton, Calgary, Vancouver et Victoria avant de rentrer en Hollande le 17 mai à l'issue d'un voyage destiné à souligner la relation particulière et les liens historiques serrés qui existent entre les Pays-Bas et le Canada dont plusieurs centaines de milliers de citoyens sont d'ascendance hollandaise. Ce sera aussi une façon pour les souverains hollandais de manifester leur reconnaissance au peuple canadien dont l'armée a joué un rôle de premier plan dans la libération de la Hollande en 1945.

LASERPHOTO PC

Le PLQ et... l'Union nationale entrent en scène dans Anjou

MARIO FONTAINE

Double coup d'accélérateur, hier, dans le comté d'Anjou: d'une part René Serge Larouche a été élu par acclamation candidat du Parti libéral pour l'élection complémentaire qui s'y déroulera le 20 juin. D'autre part, l'Union nationale s'est efforcée de renaitre de ses cendres en annonçant que son président intérimaire, Michel Lebrun, sera lui aussi de la course.

Les enjeux se précisent donc dans cette circonscription du nord de la métropole, privée de député à la suite de la démission de Pierre Marc Johnson. Outre MM. Larouche et Lebrun, deux autres candidats, plus connus, sont aussi sur les rangs: l'ancienne ministre Pauline Marois sous la bannière péquiste, et le chef du NPD-Québec Roland Morin pour les néo-démocra-

tes. Mme Marois deviendra officiellement candidate pour le PQ demain soir, et M. Morin celui du NPD lundi prochain.

Grosse lutte, donc, et qui s'articulera essentiellement autour de thèmes nationaux plutôt que locaux: développement économique, chômage, langue, affaires sociales, constitution, etc. Le PLQ, le PQ et le NPD ont déjà leurs locaux de campagne, et le recensement des électeurs débutera la semaine prochaine.

Le chef du NPD-Québec, Roland Morin, croit qu'on assistera à une lutte à trois et il s'attend à des résultats serrés. «Nous avons des ressources intéressantes à mettre sur le terrain, et un assez bon budget. Ça va être intéressant à suivre», explique M. Morin.

Mme Marois ne prévoit pas, elle, de lutte à trois. «Le combat, c'est entre le PQ et le Parti libéral qu'il va se mener, comme

en 1985», déclare-t-elle. Pierre Marc Johnson avait été talonné de près aux dernières élections générales, n'obtenant que 344 voix de majorité sur son adversaire libéral. Le Nouveau Parti démocratique, lui, se classait très loin derrière avec moins d'un millier de votes.

Cette circonscription urbaine compte 84 p. cent de francophones. De sorte que Mme Marois ne craint pas d'y parler d'indépendance même si elle n'entend pas en faire un thème majeur de sa campagne. Sa stratégie maîtresse: le porte-à-porte, les rencontres en petits comités: «Je suis connue nationalement, expliquait-elle hier, mais les gens ne me connaissent pas en personne».

Ils ne connaissent guère non plus René Serge Larouche, 44 ans, un consultant en marketing international. M. Larouche entend capitaliser sur le fait qu'il travaille

dans le comté, et demeure tout près. Il défend en bloc le programme du Parti libéral, y compris son volet sur la langue d'affichage. Conformément au credo du PLQ, M. Larouche se prononce ainsi en faveur des affiches bilingues, avec prédominance au français.

«Je n'ai pas peur de parler de la langue, affirme-t-il. J'estime par exemple que le français langue du travail, c'est extrêmement important. Mais je crois davantage aux mesures incitatives que coercitives». Le maire d'Anjou, Jean Corbeil, a bien failli se laisser tenter et faire le saut pour le Parti libéral. Il n'a finalement jamais retiré son bulletin de mise en candidature.

Le chef intérimaire de l'Union nationale, Michel Lebrun, a quant à lui annoncé hier sa candidature à l'élection dans Anjou; il a toutefois été impossible de le joindre.

Le NPD condamne la violence contre Mila Mulroney

PIERRE APRIL  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

Tout en condamnant le geste de violence dont a été victime, au cours du dernier week-end à Moncton, Mme Mila Mulroney, l'épouse du premier ministre, les porte-parole du Nouveau Parti démocratique se sont indignés de l'interprétation partisane que les conservateurs et leur leader ont donnée de l'incident.

«Tout geste de violence contre Mme Mulroney, a-t-il dit le chef du NPD dans un communiqué, ou toute autre individu est bien sûr totalement inacceptable, mais je trouve tout à fait incroyable que le premier ministre tente d'associer une telle action à mon parti.

«J'ai travaillé avec quatre premiers ministres, a-t-il poursuivi, et Brian Mulroney est le seul qui oserait abaisser le poste de premier ministre en essayant de transformer cette histoire en un question partisan».

L'incident en question s'est produit samedi, aux abords du Beaver Curling Club, à Moncton, au moment où le premier ministre et son épouse traversaient une foule de partisans conservateurs et de manifestants en colère qui dénonçaient la fermeture des ateliers du CN de Moncton.

Selon les témoins et les propos du premier ministre, Mme Mulroney aurait été atteinte en pleine poitrine d'un coup de bâton et elle en aurait perdu le souffle momentanément.

Au cours de l'échauffourée entre les partisans, les agents de sécurité du premier ministre et les manifestants, deux personnes ont été arrêtées et une jeune femme, Jill Vincent, 18 ans, a été conduite à l'hôpital.

Aucune accusation n'a encore été portée contre les deux individus arrêtés et relâchés, Greg Murphy, un ancien candidat du NPD, et Bernard Bueckel, l'organisateur de la manifestation.

À la suite de l'incident, le ministre d'État aux Mines et Forêts, Gerald Merrithew a fait parvenir un télégramme au chef du NPD, Ed Broadbent, lui demandant de répudier «dans des termes sans équivoque» toute cette violence.

M. Merrithew a ensuite ajouté que tous savaient qui étaient les participants à cette manifestation et qui l'avait organisée, en parlant de toute évidence des partisans du NPD.

Plus tard, le premier ministre lui-même a laissé entendre que, selon lui, l'assaut de Mme Mulroney était un solide gaillard portant une pancarte «contre la privatisation».

Rod Murphy et son collègue d'Ottawa-Centre, Michael Cassidy, ont quand même pris la peine de s'excuser de l'incident déplorable et avoué que ce genre de manifestation publique, hormis le coup porté à Mme Mulroney, «est tout à fait permis dans notre société démocratique».

Même si Mme Mulroney aurait elle-même avoué à deux journalistes présents à l'événement avoir reçu un coup de coudé d'une personne non identifiée, que la police locale de Moncton croit être quelqu'un de l'entourage du premier ministre, le Solliciteur général du Canada James Kelleher a indiqué, hier à la sortie des Communes, que la GRC poursuivait sont enquête «sur cette agression contre l'épouse du premier ministre».

LE FONDS SNF: trois façons intelligentes d'investir dans votre R.E.E.R.

Le Fonds SNF, c'est trois sections différentes pour répondre à trois besoins différents. Section actions québécoises: le fonds le plus prometteur. Section équilibrée: un solide «mix» conjoncturel d'actions et d'obligations. Section revenu: composée d'obligations, de bons du Trésor et de placements du même type, elle constitue la valeur refuge par excellence. Demandez à nos conseillers de vous aider à choisir.

Libérez-vous! Confiez-nous votre avenir

SNF AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS 70 ANS  
Société Nationale de Fiducie  
425, bd de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 3G5  
(514) 844-2050 1-800-361-8625

Paul Desmarais  
président du conseil  
d'administration

Roger D. Landry  
président et éditeur

Claude Masson  
éditeur adjoint

Marcel Desjardins directeur de l'information  
Jean-Guy Dubuc editorialiste en chef

## Éditorial

### État adversaire?

**C'**est bien connu: les municipalités sont des créatures du gouvernement.

Malgré ce statut à la fois juridique et historique, les villes, comme les localités rurales, réclament constamment plus d'autonomie, plus de liberté de décision, plus de marge de manoeuvre financière de la part de l'État.

Les municipalités sont au gouvernement du Québec ce que celui-ci est au pouvoir central. Elles souhaiteraient que soit établie une sorte de souveraineté-association entre les pouvoirs local et provincial.

C'est un beau souhait qui se répète année après année, et cette année encore au congrès de fin de semaine de l'Union des municipalités du Québec.

Mais les élus municipaux, comme d'ailleurs les deux unions qui les représentent (Union des municipalités et Union des municipalités régionales de comté), s'illusionnent et se contredisent en réclamant cet accroissement de leur autonomie.

D'une part, le gouvernement, sous quelque étiquette qu'il soit, n'acceptera jamais de partager dans les faits son propre pouvoir avec une autorité qui est sous sa compétence.

Pourquoi, par exemple, un gouvernement unioniste, libéral ou péquiste n'a-t-il jamais voulu accorder l'élection au suffrage universel du président de la Communauté urbaine de Montréal? Parce que le président de la CUM aurait eu presque autant de pouvoir réel que le premier ministre lui-même.

D'autre part, à force de quémander des subventions de toutes sortes (statutaires ou discrétionnaires) au gouvernement, à force de lécher les bottes de l'État pour profiter de l'un ou l'autre des 51 programmes d'aide offerts aux municipalités, celles-ci perdent inconsciemment leur autonomie réclamée. En versant l'argent, Québec impose évidemment les règles du jeu.

Miette par miette, les pouvoirs municipaux se diluent au profit d'une centralisation qui est présentée comme une décentralisation. Le gouvernement transfère des champs de compétence au pouvoir local mais sans lui donner le pouvoir de taxation requis: il attend que les municipalités lui réclament des subventions. Au rythme actuel, le pouvoir local ressemblera un jour aux commissions scolaires ou aux établissements de santé et de services sociaux, c'est-à-dire sans pouvoirs ou presque.

L'habile gouvernement actuel est fort de la faiblesse des municipalités. Celles-ci sont désunies. Villes et villages s'opposent, les nouvelles municipalités régionales de comté travaillent d'arrache-pied pour amoindrir la puissance des capitales régionales ou des villes-centres, les deux unions se tiraillent constamment.

Seule la solidarité municipale, basée sur le fait que les élus municipaux forment en principe le gouvernement le plus près des citoyens, appuyée par la pression populaire, permettra au pouvoir local de se mesurer à l'État et de réclamer une plus grande autonomie.

Et pour que cette autonomie soit réelle, les municipalités doivent réclamer l'exclusivité du champ de l'impôt foncier, en laissant tomber les autres formes de subventions, sauf dans de très rares exceptions pour les municipalités désignées et économiquement faibles.

À cette seule condition l'État deviendra un partenaire et non plus un adversaire.

Claude MASSON

### Saint Mitterrand

**V**ieux sage. Père de la nation. François Mitterrand occupe tout l'espace politique depuis la gauche jusqu'au centre. C'est la première fois sous la V<sup>e</sup> République qu'un président réussit à se faire réelle après un premier septennat. À 71 ans, Mitterrand fait indéniablement son entrée dans l'Histoire. Dans l'Histoire avec un «H» majuscule, et non pas avec un «h» minuscule.

Voilà, donc, en vrac, quelques phrases prises dans la dépêche fébrile du correspondant de ce journal à Paris (Louis-Bernard Robitaille), témoin oculaire du déferlement d'une foule énorme et en délire acclamant Mitterrand entre la Bastille et la place de la République et saluant le triomphe de la modération. Pas moins.

Le triomphe de la «modération» n'est pas perçu comme tel par tout le monde. Pour l'entourage de M. Chirac, candidat défait dimanche dernier, nous assistons plutôt au triomphe de «l'irrationnel» et de la «ruse».

L'habileté de M. Mitterrand n'est certainement plus à démontrer. Sa ténacité non plus. Il a réduit les communistes à quia dans un pays où ils s'attribuaient, il n'y a pas si longtemps, jusqu'à 20 et même 25 p. cent des suffrages. Il est vrai que le déclin du Parti communiste se laissait deviner il y a déjà vingt ans (pendant ce fameux mois de mai 1968, dont on rappelle ce mois-ci l'anniversaire). Habile à «user» l'adversaire ou le concurrent, M. Mitterrand s'est d'autant plus facilement débarrassé des communistes qu'il a su habilement les compromettre en 1981.

On a dit ou laissé dire que, par perversité, François Mitterrand avait favorisé l'émergence d'une extrême droite (M. Le Pen et le Front national) pour couler plus sûrement la droite libérale classique. Ce serait, en effet, prêter au personnage beaucoup de perversité. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer que Le Pen est souvent utilisé comme épouvantail par les sociaux, de la même manière que le communisme et les communistes servent de repoussoir dans d'autres circonstances et dans d'autres pays. (Le communisme sert d'alibi à combien de dictatures!)

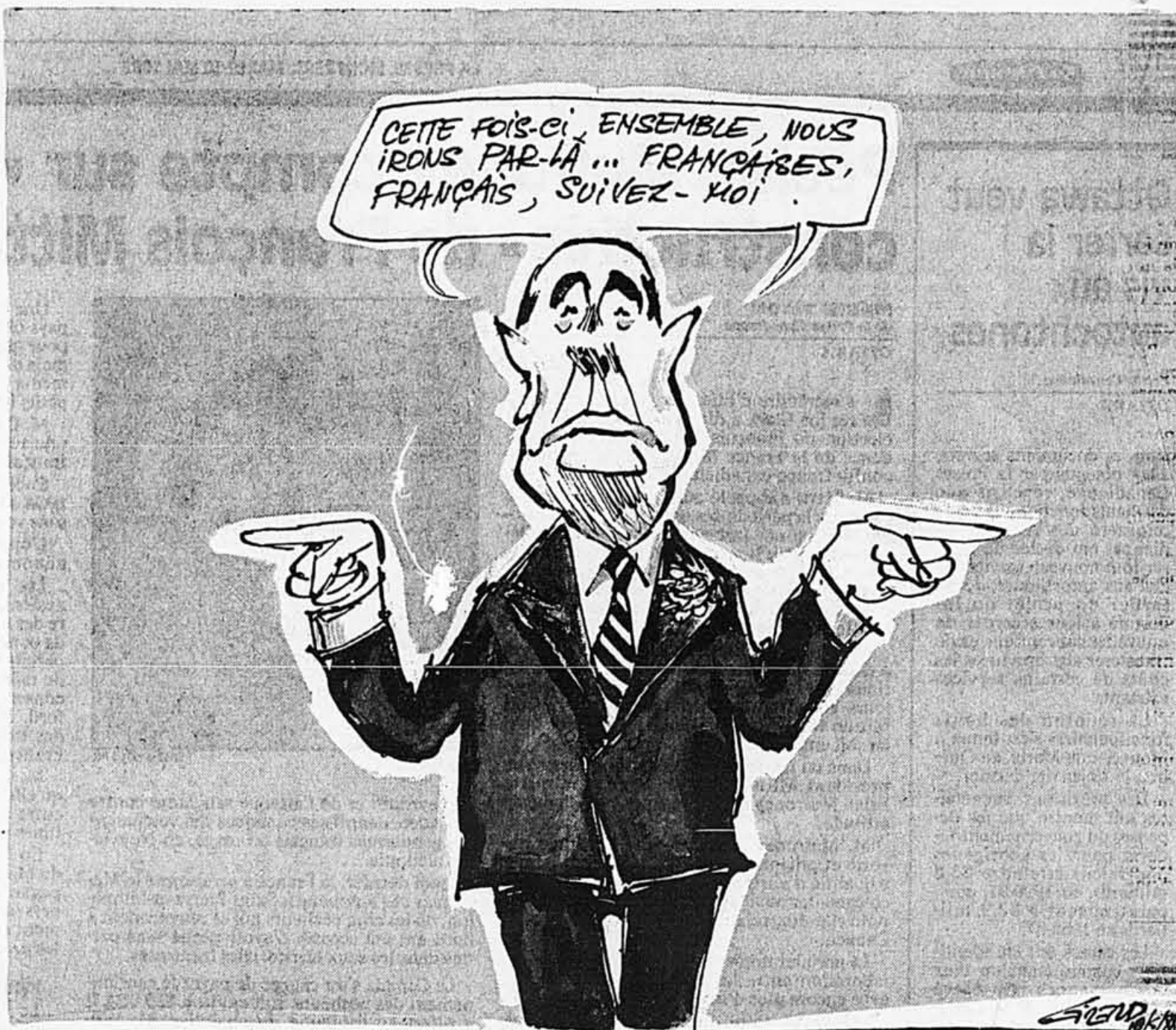
Ou Le Pen et sa formation ne sont que des accessoires de théâtre, ou ils représentent un courant qui peut encore s'enrichir des déboires de la droite libérale. Il est encore bien trop tôt pour être fixé sur ce point.

Muni d'un second mandat, le président se présente comme un rassembleur. Quand un peuple se rassemble, c'est pour marcher vers la Terre promise. Quelle Terre promise? A vrai dire, M. Mitterrand n'a rien promis. Son discours est vague, comme celui d'un bienfaiteur de l'humanité. Il y a de l'oecuménisme dans cet homme-là.

Il propose l'Europe à construire. Ce n'est pas une mystification. Mais, pour le chômeur, c'est une abstraction. Le «père de la nation» trouvera aisément dans son entourage de quoi faire un premier ministre adepte du pragmatisme. M. Michel Rocard a, paraît-il, un plan pour faire reculer le chômage.

La France n'est pas une superpuissance. Mais elle conserve une influence suprême dans les conseils des nations. Depuis 25 ans, elle développe avec l'Allemagne, l'ennemie d'hier, un ensemble de relations harmonieuses. Elle vit en paix avec l'Amérique et les autres nations. Au «rassembleur» de l'amener à vivre en paix avec elle-même. Car tel est bien le résultat essentiel.

Guy CORMIER



Droits réservés

## TRIBUNE LIBRE

### Encore les Postes...

■ Quelle compétence! Quelle efficacité! Quelle célérité! Voici en quelques mots un exemple de toutes ces qualités réunies (!? \*\$! etc.).

Récemment, à la fin d'une dure journée de travail, en sortant de mon bureau, je glisse dans une boîte aux lettres mon courrier de la journée avec, oh! malheur! (mais je m'en aperçois trop tard) une grande enveloppe brune non cachetée sur laquelle je n'ai inscrit que le nom de la personne à qui je devais la remettre le lendemain.

Que faire? Une idée me vient: je retourne vite au bureau, je prends une feuille de papier rose pour que ce soit plus remarquable et j'écris dessus une note destinée à la personne qui fera la levée de la poste en lui faisant part de mon erreur. Bien sûr, je prends le soin de lui indiquer mon adresse en lui demandant de repérer l'enveloppe en question (bien identifiée, il me semblait que c'était facile).

Je n'espérais pas de miracle, mais tout de même... Le temps a passé et... je me suis passée de nouvelles! Un mois plus tard, je reçois une petite enveloppe de la merveilleuse Société canadienne des postes! Que contenait cette enveloppe? Ma

feuille rose!... mais sans aucun mot de plus que ceux que j'avais écrits. Rien du tout en ce qui concerne ce que je cherchais. C'est à croire qu'on n'a même pas pris la peine de lire mes quelques lignes. Ma feuille rose était seule dans la petite enveloppe que je tournais dans mes mains, consternée. La seule information que j'ai décelée (ce que je savais déjà, forcément) est que cette feuille avait été trouvée «libre dans la malle»!

Eh bien, moi qui croyais avoir eu une bonne idée pour entrer en contact avec les gens de la Société canadienne des postes (devrais-je dire Société canadienne de la malle?) et récupérer ainsi mon enveloppe, j'avoue avoir été pas «malle» estomaquée de leur «collaboration»!

Et ce n'est pas tout! Continuant de regarder avec stupeur cette enveloppe, je suis encore plus surprise (pour ne pas dire autre chose) en voyant que la personne qui a écrit mon adresse à la main (sûrement quelqu'un de la S.C.P.) ne sait pas encore que tous les codes postaux se terminent par un chiffre et non une lettre. Pour preuve de ce que j'affirme, je joins à la présente une photocopie de ladite enveloppe où aucune confusion n'est possible. On voit très bien, en effet, le H3H ITS!!!

Paquerette RICHARD  
Montréal

### Quelle guerre du pain?

L'article de Jean-Paul Soulié publié dans La Presse du samedi 2 avril sous le titre «La Guerre du pain fait rage à Ham-Nord» a suscité des commentaires, dont ceux-ci:

■ Il est traité dans cet article de façon indistincte des «Écolo-alternatifs» à tendances communautaires», de la Cité, de Les Serres Bio-Solaire Inc. (sans que cette dernière ne soit spécifiquement mentionnée), de Les Jardins Bio-Solaire Inc. (sans mentionner cette compagnie de façon spécifique) et l'on ne sait trop qui d'autres, de façon que les propos de monsieur Soulié deviennent complètement inintelligibles et induisent carrément le lecteur en erreur.

Les deux principales vignettes qui illustrent l'article de monsieur Soulié indentifient clairement les installations appartenant à Les Serres Bio-Solaire Inc., une entreprise nouvellement mise sur pied, et n'ont rien à voir avec la fabrication ou la distribution du pain, et encore moins avec une prétendue guerre du pain, et encore moins avec une prétendue guerre du pain. Cette entreprise agricole dont les activités consistent en la production de légumes dits écologiques est la propriété d'une entité juridique tout à fait distincte du groupe connu

du capital de Les Serres Bio-Solaire Inc. et de rien d'autre, alors que les propos rapportés laissent entendre que des titres de la Cité, qui en passant n'est pas une entité juridique, allaient être cotés en Bourse; ce qui n'a pas été dit. De plus, le journaliste laisse entendre que le travail au noir est non seulement pratiqué dans la région mais d'une pratique courante, sans préciser par qui ce qui est de nature à laisser croire que tous les intéressés sont coupables d'une telle pratique; ce qui n'est pas le cas.

Monsieur Soulié aurait également avantage à suivre quelques cours de droit, ce qui lui permettrait de savoir qu'on n'organise pas une compagnie en société en commandite mais qu'une société en commandite est une entité juridique distincte et que les avantages fiscaux dont ont bénéficié les commanditaires, c'est-à-dire les souscripteurs de parts du fonds social de Les Serres Bio-Solaire, société en commandite ne sont aucunement assimilables à des subventions. La société elle-même ne bénéficie aucunement de ces avantages fiscaux.

Le seul bénéficiaire de ces avantages est le public souscripteur et l'une des sources initiales du financement de cette société en commandite est constituée des fonds de ces souscripteurs et non pas du public en général, ce qui est le cas lorsque l'on parle de subventions. Nous ne voyons pas non plus la pertinence de la comparaison entre la «Boulangerie du Village» et quelque entreprise agricole que ce soit.

Permettez-nous également d'ajouter que le principal avantage fiscal dont ont bénéficié ou dont bénéficieront les souscripteurs de cette société en commandite consiste en déductions relatives à des frais de recherches et développement en relation avec des techniques de pointe tout à fait nouvelles que le public en général a avantage à voir se développer.

Nous pourrions vous signaler de nombreuses autres imprécisions, en particulier quant aux salaires payés aux employés de la Cité en général, de même qu'aux employés de Les Serres Bio-Solaire Inc., qui en passant était le commanditaire (gestionnaire de la société en commandite), ce qui est maintenant propriétaire de l'actif de cette dernière depuis sa liquidation (les détenteurs de parts de la société étant depuis devenus actionnaires de Les Serres Bio-Solaire Inc.), quant aux pratiques de la Cité à l'égard des fumeurs et quant à l'achat de produits utilisant des engrais chimiques.

La Cité écologique  
Les Serres Bio-Solaire Inc.  
par: Christiane DUVAL

■ À titre de maire de la municipalité de Ham-Nord et au nom des édiles municipaux siégeant au conseil municipal de cette localité, (...) je tiens d'abord à préciser que La Boulangerie du Village n'est pas située dans notre localité et en-

### N.B.

■ La Presse accorde priorité, sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: Tribune libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

core bien moins les auteurs de ces soi-disant témoignages appuyant le plaignant.

Nous sommes pleinement en accord avec le développement de la Cité écologique et l'essor qu'apporte l'expansion de ses compagnies à l'ensemble du village. Nous estimons être privilégiés de pouvoir nous approvisionner de légumes et de pain frais de façon régulière. Nous étions en accord avec la vente du pain Bio-Solaire qui était tout à fait légale.

Quant aux appuis de la région donnés à Boulangerie du Village, ils ne proviennent pas de citoyens de notre municipalité. Donc il n'y a aucune guerre du pain à Ham-Nord, mais, une concurrence honnête menée par deux boulangeries.

Marcel COUTURE, maire  
Ham-Nord

■ Notre rôle en tant que Chambre de commerce de Ham-Nord étant de promouvoir nos industries et commerces locaux, nous voulons par cette lettre, vous indiquer qu'il n'existe pas de guerre dans la municipalité de Ham-Nord contrairement aux écrits de votre journaliste M. Soulié.

Nous admettons qu'il y a actuellement concurrence entre la Boulangerie du Village de Notre-Dame de Ham (municipalité voisine) et la Boulangerie de la Cité écologique de Ham-Nord. (...)

Denis DARVEAU  
Président

### Mea culpa

Monsieur Florian Bernard,  
La Presse

■ Suite aux erreurs d'affichage en français que vous avez soulignées dans votre article du 13 avril, veuillez considérer la présente comme les excuses officielles du collège John Abbott.

Malheureusement, cette affiche a échappé à notre politique de bien faire les choses et j'en assume l'entière responsabilité. Nous sommes à préparer une nouvelle affiche qui reflètera les corrections nécessaires. Je vous en ferai parvenir le texte, aussitôt que l'affiche sera complétée.

Merci d'avoir porté cette situation à notre attention.

Le coordonnateur  
des services aux étudiants  
George WALL



Marcel Adam

## Les journalistes sur la sellette

Les journalistes sont-ils des irresponsables?

C'est la question qui a été débattue dimanche matin, à la télévision de Radio-Canada, dans le cadre de la nouvelle émission d'affaires publiques *Divergences*, animée en tandem par Denise Bombardier et Gaston L'Heureux.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore vue, il s'agit d'un spectacle du genre de celui qu'anime Claire Lamarche à Radio-Québec (*Droit de parole*, le vendredi soir). Une demi-douzaine d'invités triés sur le volet et attablés en hémicycle à l'avant-scène, sont pris en charge par Mme Bombardier qui dirige les échanges. Derrière ce panel, dans des gradins, M. L'Heureux assure le service microphonique auprès d'un auditoire anonyme de quelques dizaines de personnes dont un certain nombre pourra intervenir brièvement dans le débat.

Je ne sais pas quel profit le public tire de ce genre d'émission où pendant une heure on fait discuter un sujet difficile par vingt, trente ou quarante personnes. La formule ne se prêtant pas à l'analyse objective et à l'approfondissement d'une question compliquée, je doute que les gens sortent mieux éclairés d'une telle expérience.

Je trouve généralement frustrants ces machins qui tiennent trop du *showbiz* pour être vraiment pédagogiques, et qui ont plus pour effet, me semble-t-il, d'agiter l'opinion publique que de vraiment l'informer.

L'émission *Divergences* de dimanche dernier n'était pas de nature à me faire revenir sur mon sentiment.

Dans le décor en forme d'arène de cette émission, les journalistes ont été en quelque sorte jetés en pâture aux fauves qui composaient la majorité de cet aréopage. Un peu comme les chrétiens du Colisée romain.

Je ne dis pas que les journalistes sont des saints martyrs. J'ai trop souvent confessé les faiblesses et manquements de ma confrérie pour être suspect de complaisance à son endroit. Mais la question tendancieuse qui avait été choisie comme thème de l'émission a déterminé la composition de l'auditoire, en y attirant presque exclusivement des personnes qui ont des comptes à régler avec les journalistes. Et le débat ne pouvait en conséquence qu'être très polarisé.

Invités à répondre à une question à la fois démagogique et pro-

vocante, les quatre journalistes du panel ont été forcés d'adopter, d'entrée de jeu, une attitude défensive qu'ils ont été forcés de conserver jusqu'à la fin, à cause des accusations sans nuance qui étaient proférées de toute part à l'endroit de leur groupe professionnel.

Si, par exemple, on avait demandé aux participants: «Pourquoi tous les sondages montrent-ils que les gens ont peu confiance dans les journalistes?» Et que le panel avait été composé exclusivement de journalistes, nous aurions peut-être eu droit à un débat nuancé et enrichissant, plutôt qu'à une disgracieuse prise de bec. Je dis «peut-être» parce que la participation d'un auditoire dont la composition tient largement au hasard, comporte un gros facteur de risque dans une émission qui fait le procès d'un groupe social donné.

Je reviens à la question-thème de l'émission: Les journalistes sont-ils irresponsables?

Posez cette question aux membres de n'importe quel métier ou corporation et vous les braquez.

Les journalistes étaient des professionnels capables pour la plupart d'autocritique. Mais face à des accusations à l'emporte-pièce ils ont été forcés de défendre leur con-

frérie sans pouvoir faire les distinctions qui s'imposaient.

J'étais frustré de voir Lise Bissonnette n'apporter rien d'autre au débat que de rendre coup pour coup à l'avocat Serge Ménard, qui en a gros sur le cœur contre les journalistes qui ont traité de l'affaire de l'agent Gosset dont il défend la cause; de voir que Marc Thibault, le président du Conseil de presse, n'ait pu que nous faire entrevoir ce qu'il aurait pu dire d'intéressant sur la pratique du métier de journaliste; de voir Réal Barnabé, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, être acculé à répéter inlassablement qu'il y a certes des journalistes irresponsables mais qu'il n'y en a pas plus que dans les autres professions; de voir que Pierre Pascau n'ait pas été appelé à justifier un type de journalisme radiophonique où il fait école, qui est très populaire en même temps que très contesté dans certains milieux.

Les coanimateurs de *Divergences* sont des journalistes responsables. Malheureusement, l'émission de dimanche apportait par sa facture une réponse affirmative à la question-thème. C'est dommage pour eux et leur confrérie qui n'en sort pas grandie.



Lysiane Gagnon

## Le sabre et le goupillon

Il y a deux semaines, c'était une organisation jamaïcaine qui réclamait, devant le Comité d'enquête sur les relations entre la police et les minorités, l'embauche de policiers de race noire même s'ils sont unilingues anglais. Voilà que ça recommence, mais en pire!

Cette fois, c'est un groupe sikh, Gurudwara Sahib («Maison de Dieu»), qui réclame un programme d'action positive visant l'embauche de recrues sikhs... lesquelles auraient non seulement le droit de ne pas connaître un mot de français, mais également celui de porter, en patrouille et en devoir, la barbe, le turban et le sabre qui font partie du rituel de leur religion.

Signalons qu'un cas de la même eau est actuellement devant la Cour suprême, celui d'un sikh ontarien qui réclame le droit de faire carrière dans l'armée canadienne vêtu de son «uniforme» religieux.

Il n'y a qu'au Canada que l'on accueille sérieusement de pareilles revendications. Dans les pays de forte tradition culturelle, les minorités ne penseraient même pas à les formuler, à plus forte raison si elles sont d'immigration récente.

Il faudrait que les leaders d'opinion, au Québec comme ailleurs, cessent d'ouvrir la porte à ce genre de débat. Il leur faudrait d'abord cesser d'envisager avec complaisance la théorie fumeuse du multiculturalisme, théorie selon laquelle il y aurait ici non pas une culture dominante à laquelle les immigrants doivent s'intégrer, mais une mosaïque de cultures, toutes sur un pied d'égalité, y compris celles que véhiculent les sectes fondamentalistes dont la philosophie va radicalement à l'encontre des principes de base de notre société.

Les sikh immigrés au Canada ont, comme les autres, la liberté absolue de pratiquer leur religion, mais ils n'ont pas davantage que les autres le droit de l'imposer, ni même de la transposer, dans la sphère publique.

Autrement dit, au Canada, comme dans toutes les démocraties libérales d'Europe et d'Amérique, la liberté de religion est scrupuleusement respectée, elle est même souvent subventionnée par les fonds publics, mais c'est un engagement personnel qui relève du domaine privé. La séparation de l'État et de la religion, l'une des plus belles conquêtes de la civilisation, a été faite. Il n'y a pas ici de religion d'État. Or, la police, comme l'armée, comme la fonction publique, représente l'État. À ce titre, elle doit être neutre. Elle n'est même pas catholique, quoique la majorité de la population québécoise soit de tradition catholique, pas plus qu'elle n'est protestante ailleurs au Canada.

Si un sikh ultra-orthodoxe tient à afficher partout les signes extérieurs de sa religion, il se place lui-même en marge de la société et il doit en assumer les conséquences. Il peut se chercher du travail dans le secteur privé, ouvrir sa propre boutique, devenir un «professionnel» à son compte, ou gagner sa vie dans les organisations mises sur pied par ses coreligionnaires.

C'est ce que font les hassidim (les sectes juives qui suivent à la lettre certains rites traditionnels): ils vivent à l'écart, dans leurs propres réseaux, et ne réclament pas le droit d'entrer dans la police avec leur costume noir et leurs rouflaquettes.

Où s'en irait-on si l'on cédait au discours de «Gurudwara Sahib» et des autres groupes qui croient que la religion devrait imprégner toute la vie professionnelle et collective?

Faudrait-il accepter des animatrices de télévision coiffées du tchador si d'aventure elles étaient d'obédience chiite? Faudrait-il exiger que les restaurateurs aient une cuisine cachère pour donner aux juifs orthodoxes «le droit à la restauration» hors des circuits religieux? Ou qu'on force les clients à dire le «benedicite» si le cuisinier est catholique? Devrait-on embaucher un certain nombre de Témoins de Jéhovah à la Croix-Rouge sous prétexte qu'ils ont droit à leur opinion concernant les transfusions de sang?

Dans la sphère publique, les deux religions majoritaires du Canada sont fort discrètes. Nos policiers ne brandissent pas de crucifix, nos palais de justice n'affichent aucun insigne chrétien, et nos fonctionnaires ne tapissent pas les bureaux ouverts au public avec des images saintes. Faudrait-il, sous prétexte que la mode est au multiculturalisme, retourner à l'obscurantisme de l'époque d'avant la séparation de l'Église et de l'État?

Ici, contrairement à la plupart des pays, personne n'est persécuté pour des raisons religieuses, mais quiconque veut entrer dans l'administration publique doit se conformer aux règles minimales de la société: la règle, au Québec, actuellement, c'est la connaissance du français et la séparation de l'Église et de l'État.

\*\*\*

Si jamais la Cour suprême donnait raison à ceux qui veulent que l'armée et la police deviennent une juxtaposition de groupes d'intégristes religieux avec chacun son costume rituel (oh la belle mosaïque!), les gouvernements pourraient toujours invoquer la clause «nonobstant» pour échapper à ce jugement, et il n'y a personne à travers le monde qui s'en scandaliserait.

C'est également à la constitution canadienne que tient le seul obstacle réel à l'élimination du dernier vestige de l'époque où la religion primait sur tout, soit la confessionnalité des commissions scolaires, mais celui-là, hélas, ne pourra être levé aussi facilement parce qu'il exige un amendement à la constitution. Long processus... Et encore faudrait-il, d'abord, que l'Accord du lac Meech soit adopté!

Il y a 20 ans que le gouvernement essaie de déconfessionnaliser les structures scolaires et d'introduire la seule division logique, celle de la langue. Quatre ministres, de l'unioniste Jean-Guy Cardinal à Claude Ryan en passant par le libéral Guy Saint-Pierre et le péquiste Camille Laurin, se sont successivement butés au même obstacle: l'article 93 de la constitution, qui garantit la confessionnalité de la CECM (catholique) et du PSBGM (protestant) à Montréal et de leurs deux équivalentes à Québec.

C'est à Montréal surtout que se pose le problème, parce que l'existence d'un secteur français à la commission scolaire protestante permet de contourner l'esprit de la Loi 101. La déconfessionnalisation se heurte toujours à l'opposition farouche des intégristes catholiques qui ont le contrôle de la CECM et de quelques opposants du côté anglophone, mais aujourd'hui, le gouvernement aurait facilement raison de cette opposition si l'obstacle constitutionnel était levé. Souhaitons qu'il le soit le plus tôt possible: ce serait un petit pas qui permettrait de grands progrès!



Pierre Vennat

## Les pancartes jaunies d'il y a 20 ans

Faut-il brûler les pancartes? Tel était le titre accrocheur d'un petit ouvrage lancé conjointement, il y a quatre ans, par l'Association coopérative d'éducation familiale (ACEF) et le journal communautaire *La Criée*.

Alors qu'un peu partout on célèbre le souvenir nostalgique de mai 1968, tant à Paris que de ce côté de l'Amérique, la question demeure d'actualité. Faut-il, en 1988, brûler les pancartes? Est-il encore nécessaire, ou rentable, de marcher sur Ottawa, comme l'a fait un groupe de Turcs, il y a quelques semaines, ou de manifester pour ou contre telle cause, en scandant des slogans et en brandissant des pancartes?

La question refait surface depuis que l'épouse du premier ministre Brian Mulroney a été agressée au Nouveau-Brunswick, samedi dernier, par un manifestant brandissant une pancarte. Qu'ont gagné les organisateurs d'une manifestation aussi désordonnée? Rien, fort probablement, car une bavure du genre, au contraire, fut-elle un geste isolé d'un quelconque excité, suffit souvent à revivifier l'opinion publique contre ses auteurs.

Qu'on ne s'y méprenne pas. Plus souvent qu'autrement, de telles manifestations, qu'il s'agisse d'une marche à travers les rues, d'une oc-

cupation de locaux ou d'une ligne de piquetage avec pancartes, n'ont pour but que d'attirer l'attention des journalistes, photographes et cameramen en faveur d'une cause. Il s'agit, dans les faits, de manifestations médiatiques. Dès que les représentants des médias repartent, les manifestants, très souvent, retournent gentiment à la maison.

Quand la CSN manifeste devant le Manoir Richelieu, ce n'est pas tant à Raymond Malenfant qu'elle s'adresse, mais bien à la population en général. On espère que cette présence «visible» démontrera à tous que le combat continue. Les manifestants du Nouveau-Brunswick, en fin de semaine dernière, espéraient profiter de la présence du premier ministre pour bénéficier gratuitement de temps d'antenne pour exposer leurs griefs.

Il ne fait aucun doute qu'on ne peut ni ne doit supprimer toute manifestation, avec ou sans pancartes. Ghandi n'aurait sans doute pas réussi sa libération de l'Inde sans les grandes marches et les manifestations populaires qu'il avait organisées. Martin Luther King, apôtre du mouvement d'émancipation des Noirs américains, non plus.

Par ailleurs, certaines marches sont éclairantes à d'autres points

de vue. Ainsi, la grande manifestation paramilitaire du Front national de Jean-Marie Le Pen, le 1er mai, à Paris, lui aura peut-être davantage nuï qu'elle l'aura aidé. Pour beaucoup, en effet, une telle manifestation a rappelé des souvenirs douloureux de marches semblables dans l'Europe fasciste des années 30. Il n'en fallait pas plus pour convaincre certains incités de lutter contre le retour d'un tel phénomène.

Cela dit, on ne milite plus comme avant. De plus en plus de militants se lassent des grandes manifestations à pancartes. Et des soirées où on lance des slogans.

Le phénomène est universel. Si à Montréal, il n'y eut cette année aucune grande marche syndicale pour souligner le 1er mai (à peine un piquetage presque raté à cause du mauvais temps), il en fut de même à Paris.

«1er mai: que reste-t-il de nos amours?» se demandait Louis-Bernard Robitaille, qui concluait que «les syndicats français ne sont certes pas comme les intellectuels marxistes, dont l'espèce est menacée de disparition totale, mais ils ne se sont jamais portés aussi mal».

Par ailleurs, samedi dernier, ils n'étaient plus qu'une poignée à la polyvalente Pierre-Dupuy, à célé-

brer, sous l'égide du Parti communiste du Canada marxiste-léniniste, les 20 ans de «la réorganisation des internationalistes de Montréal».

Pourtant, on retrouve encore un Québécois sur 10 qui vit d'aide sociale, tandis que le chômage atteint toujours des chiffres faramineux en certaines régions. Cependant, il n'y a plus, s'il y en a déjà eu, d'organisation susceptible de rallier tous les mécontents. Les Québécois ne sont pas nécessairement satisfaits, mais ils cherchent des moyens de lutte plus efficaces que des *sit-in*, des occupations ou des pancartes.

Il y a 25 ans, le slogan «Ce n'est qu'un début, continuons le combat» commença à se faire entendre dans les manifestations socio-politiques du Québec. Certains jours, des militants nostalgiques, pancartes à la main, donnent l'impression de n'en être toujours qu'au «début».

**NDLR — Aux prochaines élections partielles fédérales du 20 juin, M. Lucien Bouchard est candidat du Parti progressiste-conservateur dans le comté de Lac-Saint-Jean et non, comme nous l'avons écrit hier par inadvertance, dans le comté de Roberval.**

### REPLIQUE

## À propos des vins artisanaux

La Société des alcools du Québec, par sa directrice adjointe à l'information, Michèle Perron, commente ici un article de la Presse Canadienne publié dans nos pages le 21 avril.

Les cinq grands quotidiens de langue française de Montréal et de Québec publiaient récemment un article provenant de la Presse Canadienne et portant sur le développement de la route des vins en Estrie. Il s'agissait d'un reportage sur les viticulteurs artisanaux de Dunham et sur le projet que caressent certains apiculteurs de produire un vin de miel.

Dans cet article, comme dans à peu près tous ceux qui ont été publiés sur le sujet, viticulteurs artisans et restaurateurs interviewés, tout comme le journaliste, s'amusaient de façon simpliste à imaginer les scénarios les plus machiavéli-

ques pour expliquer l'absence de ces produits artisanaux sur les tablettes des succursales de la Société des alcools du Québec.

Pourtant, la situation est toute simple: un permis artisanal accordé au viticulteur le privilège de vendre, uniquement sur les lieux de production (c'est-à-dire chez lui), les produits de sa vinification, au prix qu'il veut, sans majoration fiscale d'aucune sorte (c'est-à-dire sans droits et taxes fédérales et sans majoration de la Société des alcools du Québec). C'est ce que font, à Dunham, le Domaine des Côtes d'Ardoise et le Vignoble de l'Orpailleur.

Mais dès le moment où un restaurateur veut ajouter un de ces vins artisanaux à sa carte des vins, ou encore dès le moment où le viticulteur artisan désire que son vin soit vendu via le réseau des succursales de la Société des alcools du

Québec, la loi est très claire: ce vin doit «passer» par la Société des alcools du Québec, c'est-à-dire qu'il doit être majoré de la même façon que n'importe quel autre vin commercialisé au Québec. C'est une loi fédérale (pour les droits et taxes) et une loi provinciale (pour la majoration fiscale) qui obligent à majorer les vins et les spiritueux; ce n'est pas un caprice de la Société des alcools du Québec.

Pour ce qui est du niveau de majoration d'un produit, artisanal ou non, qui «passe» par la Société des alcools du Québec, cette dernière n'a pas le choix et ne peut pas imaginer une taxation privilégiée pour les vins artisanaux; elle doit respecter les accords internationaux du GATT et traiter tous les produits domestiques, artisanaux ou non, de la même façon.

Que ça plaise ou non, le Québec et le Canada, par choix social, ont choisi de taxer lourdement les boissons alcooliques pour défrayer une partie des divers programmes sociaux dont bénéficient les contribuables. À partir du moment où ce choix est fait, il l'a été en 1921 au Québec, il faut respecter les règles du jeu. Les droits et taxes fédérales et la majoration remise au gouvernement du Québec totalisent plus de 60% du prix de détail d'une bouteille de vin.

Ainsi, si un producteur artisanal vend, à la Société des alcools du Québec, son vin à 5 \$ la bouteille, il ne faut pas se surprendre que l'imposition des taxes fédérales et de la majoration fiscale en porte le prix de détail à 13 \$ ou 14 \$ la bouteille; il faut bien réaliser que le prix du producteur artisanal, à 5 \$ la bouteille, est plus élevé que ce

que coûte à la Société des alcools du Québec un Beaujolais ou un Bordeaux importé de France.

Finalement, quand un restaurateur de Dunham se plaint qu'il lui faudra offrir un cru des Côtes d'Ardoise à 30 \$ la bouteille à ses clients, il ne faut pas blâmer uniquement la gourmandise de la Société des alcools du Québec: de 5 \$, prix fournisseur, à 14 \$, prix de vente SAQ, la Société des alcools du Québec prélève 9 \$ de taxes; mais de 14 \$ à 30 \$, le restaurateur prend 16 \$ de profit...

Michèle PERRON  
Directrice adjointe  
Service de l'information



394, Laurier ouest,  
Montréal 273-2484

### La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272	ANNONCES CLASSEES	
ABONNEMENT	285-6911	Commandes ou corrections	lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		GRANDES ANNONCES	
REDACTION	285-7070	Détailants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé-Presse	285-7306
COMPTABILITE		Vacances, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carrières et professions, nominations	285-7320
Annonces classées	285-6900		

## Le Festival de Lanaudière: 72 événements

2 800 artistes de 13 pays à Joliette et dans 18 églises de la région

CLAUDE GINGRAS

Un calendrier totalisant 72 événements, dans différents lieux de Joliette et 18 églises de la région, réunissant 2 800 artistes de treize pays et nécessitant un budget de plus de \$2 500 000.

Ainsi se présente, en chiffres, le onzième Festival d'été de Lanaudière, qui s'ouvre le 27 juin et se poursuivra presque quotidiennement jusqu'au 23 août.

Une partie de la programmation avait été annoncée en conférence de presse il y a quelques semaines. La programmation entière a été dévoilée hier par le directeur artistique du Festival, le Père Fernand Lindsay.

De cet imposant calendrier se détache d'abord la reprise de la version de concert de l'opéra *Boris Godounov*, de Moussorgsky, l'un des événements de la saison montréalaise qui se termine — de nouveau avec Joseph Rouleau dans le rôle-titre et Semyon Vekstein au pupitre et cette fois en deux auditions.

Parmi les grands noms internationaux affichés à Lanaudière, mentionnons le soprano Gwyneth Jones (entendue l'été dernier en récital, et qui revient cet été, avec l'Orchestre Symphonique de Québec), le mezzo-soprano Frederica von Stade et les pianistes Vlado Perlemuter, Moura Lympany et Michel Dalberto. À ces noms s'ajoutent des concerts de plusieurs artistes canadiens: les sopranos Yolande et Marie-Danielle Parent, le pianiste Marc-André Hamelin, les pianistes-duettistes Bouchard et Morisset et, également en programme pour deux pianos, Louis Lortie et Helene Mercier, la violoniste Angèle Dubeau, le Quatuor à cordes Morency, le Quatuor de flûtes Linos, le trio formé d'André-Gilles (flûtiste), Nicole (soprano) et Mario (pianiste) Duchemin. D'autres noms encore: les guitaristes Alvaro Pierrri et Alexandre Lagoya, le flûtiste Zamfir, le pianiste finlandais Olli Mustonen.

L'Orchestre Métropolitain, dirigé par Agnes Grossmann, s'y



Une dizaine d'artistes qui participeront au onzième Festival d'été de Lanaudière étaient présents à la conférence de presse au cours de laquelle le directeur artistique, le Père Fernand Lindsay, a dévoilé la programmation. Au premier rang: la violoniste Angèle Dubeau, le chef d'orchestre Agnes Grossmann, le chanteur Michel

Rivard et le directeur de l'Ensemble Claude-Gervaise, Gilles Plante. À l'arrière: le baryton Charles Prévost, le flûtiste André-Gilles Duchemin, le mezzo-soprano Corina Circa-Popa, le chef d'orchestre Gilles Ouellet, le Père Lindsay, les chefs d'orchestre Miklos Takács et Raffi Armenian.

PHOTO RENE PICARD, La Presse

fera entendre huit fois. À l'OSQ, déjà nommé, s'ajoutent l'Orchestre du Centre National des Arts,

d'Ottawa, l'Orchestre de Montréal, l'Orchestre National des Jeunes du Canada, l'Orchestre de cham-

bre de Lyon, le Choeur et l'Ensemble instrumental de Lausanne, le Choeur de la Cathédrale de

Salzburg, le Grand Ensemble de Saxophones de Montréal, l'Ensemble Claude-Gervaise et le

Quatuor Messiaen, de Paris, qui jouera le *Quatuor pour la fin du temps*, du compositeur dont il porte le nom. Une autre œuvre de Messiaen est programmée: le spectaculaire *Et exspecto resurrectionem mortuorum*, qui dirigera José-André Gendille.

En plus de *Boris*, Lanaudière présentera trois autres opéras en version de concert: *Les Pêcheurs de perles*, de Bizet, avec Wilhemina Fernandez, ainsi que, productions de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal, *L'Enfant et les Sortilèges*, de Ravel, et *Die lustigen Weiber von Windsor*, d'Otto Nicolai (en version française: *Les Joyeuses Commères de Windsor*).

Parmi les œuvres présentées, mentionnons encore le psaume dramatique *Le Roi David*, de Honneger, l'oratorio *Die Jahreszeiten* («Les Saisons»), de Haydn, le *Requiem* et la *Messe du Couronnement*, de Mozart, *Ein deutsches Requiem* («Un Requiem allemand»), de Brahms, et la *Symphonie avec orgue*, de Saint-Saëns, dans laquelle on entendra le Père Lindsay lui-même.

Une «Semaine polonaise» (quatre concerts) réunira le Quatuor à cordes Wilanow et plusieurs solistes de Pologne, dont le pianiste Janusz Olejniczak, entendu l'été dernier avec le Wilanow.

Comme par les années passées, plusieurs concerts seront donnés au Camp musical de Lanaudière, à Saint-Côme.

En plus des concerts, Lanaudière offrira cet été du théâtre, de la danse et des variétés. On sait déjà que Jeanne Moreau viendra y jouer *La Récit de la servante Zerkine*, de Hermann Broch, et que le célèbre danseur Rudolf Nureyev partagera un spectacle avec le Ballet d'Eddy Toussaint. S'y ajoutent, des spectacles de Diane Dufresne et de Michel Rivard et du saxophoniste de jazz Stan Getz.

Il a également été annoncé que, pour la première fois, le Réseau français de Radio-Canada diffusera en direct quinze événements du Festival.

## Trois comédies musicales, dix nominations aux Tonys

Agence France Presse  
NEW YORK

Les comédies musicales *Le Fantôme de l'Opéra*, *Into the Woods* et *Anything Goes* ont remporté, hier à New York, dix nominations chacune pour les Tony Awards 1988, les plus hautes récompenses américaines pour les arts de la scène.

Les comédies musicales *Romance* et *Sarafina*, ont été désignées chacune cinq fois pour ces trophées qui seront remis lors d'une cérémonie le 5 juin à New York.

«Le Fantôme de l'Opéra», du Britannique Andrew Lloyd Webber, et *Into the Woods*, de

l'Américain Stephen Sondheim, sont notamment en compétition dans la catégorie meilleure comédie musicale.

Pour le théâtre, Joe Turner's *Come and Gone*, d'August Wilson a reçu six nominations, dont celle de la meilleure pièce, titre qu'il lui faudra défendre contre *A Walk in the Woods*, de Lee Blessing, *M. Butterfly*, de David Henry Hwang et *Speed-The-Plow*, de David Mamet.

Les Tonys qui doivent leur nom à l'actrice et directrice Antoinette Perry, ont été fondés en 1947. 730 journalistes et personnalités appartenant aux arts de la scène, participent à ces nominations qui concernent 19 catégories.

## Robert Redford en URSS

Agence France-Presse  
MOSCOU

L'acteur et metteur en scène Robert Redford a entrepris sa première visite en Union soviétique par Leningrad, où il doit assister aujourd'hui aux cérémonies officielles pour l'anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Robert Redford est arrivé samedi à Leningrad à bord de son Boeing personnel. Il est invité par l'Association des metteurs en scène soviétiques et présentera un festival de ses films. Après Leningrad, il doit visiter Moscou et Tbilissi, la capitale de la Géorgie.

## Le box-office du week-end

Ces chiffres ont été fournis à La Presse par les chaînes Famous Players et Cineplex Odéon. Nous les reproduisons tels quels, sans vérification possible. Ils représentent le box-office du week-end dernier (6, 7 et 8 mai 1988) pour Montréal et la banlieue.

TITRES	LA SEMAINE DERNIERE	RECETTES	NOMBRE DE SALLES	NOMBRE DE SEMAINES
1 - Beetlejuice	2	\$20 426	5	6
2 - Above the Law	3	\$20 048	4	3
3 - Casual Sex?	5	\$16 083	6	3
4 - Colors	4	\$15 910	4	4
5 - Shakedown	-	\$14 058	6	1
6 - Police Academy V (fr.)	1	\$12 965	5	2
7 - The Last Emperor (1)	6	\$12 210	3	21
8 - Seventh Sign	9	\$11 014	4	6
9 - The Unbearable Lightness of Being (2)	8	\$ 9 563	3	11
10 - Moonstruck	9	\$ 9 175	3	17

(1) La version française, *Le dernier empereur*, est projetée sur un des trois écrans et a rapporté des recettes de \$4 590.  
(2) La version française, *L'insoutenable légèreté de l'être*, est projetée sur un des trois écrans et a rapporté des recettes de \$6 651.

## Musique

# Dutoit complète son intégrale Mahler



CLAUDE GINGRAS

En inscrivant la sixième Symphonie de Mahler au onzième et avant-dernier programme de la série «Grands Concerts» de l'Orchestre Symphonique de Montréal, ce soir et demain soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, Charles Dutoit complète sa présentation intégrale, à l'OSM, des Symphonies de ce compositeur — à savoir, les neuf Symphonies et l'*Adagio* de l'inachevée dixième.

Dutoit les avait toutes dirigées ici, certaines plus d'une fois, mais il n'avait pas encore abordé celle qu'Alban Berg appelait «la seule Sixième, malgré la Pastorale...». La sixième Symphonie de Mahler ne fut d'ailleurs jouée que deux fois à l'OSM: en 1970, dir. Decker, et en 1983, dir. Herbig. L'œuvre dure 80 minutes et fait appel à un effectif énorme: huit cors, six trompettes, quatre trombones, grosse percussion, etc.

Avant l'entracte, la jeune violoniste japonaise Midori, 16 ans, jouera le premier Concerto de Wieniawski (op. 14), dont ce sera la première à l'OSM. Midori avait fait ses débuts à l'OSM le 1er juin 1986, aux «Concerts Esso», dans le premier Concerto de Paganini. Elle était revenue à l'OSM l'été dernier pour le Concerto de Mendelssohn, qu'elle avait joué à Notre-Dame en juillet (à «Mozart Plus») et au Hollywood Bowl en août.

En début de programme: l'ouverture de l'opéra bouffe *Donna Diana*, de Reznicek.

Demain, 10 h 30, même salle, dans le cadre des «Matins symphoniques Métro» de l'OSM: reprise du Wieniawski joué ce soir et de la cinquième Symphonie de Prokofiev jouée dimanche.

### TROIS CONCERTS DEMAIN SOIR

■ Bernard Lagacé termine demain soir, 20 h, la première moitié de sa nouvelle intégrale Bach à l'orgue de l'Immaculée-Conception. Aux œuvres strictement pour orgue, Lagacé a ajouté cette fois le *Clavier bien tempéré*, dont il aura joué le premier livre cette saison et jouera le deuxième livre la saison prochaine. Demain soir, il jouera les douze derniers Préludes et Fugues du premier livre, les douze premiers ayant été joués mercredi dernier.

Demain soir également, 20 h 30, salle Claude-Champagne, aura lieu le premier concert donné sur le gamelan offert par la République d'Indonésie à la Faculté de Musique de l'Université de Montréal. Une cinquantaine d'étudiants s'y partageront les différents instruments balinais.



La jeune violoniste japonaise Midori, 16 ans, joue le premier Concerto de Wieniawski à l'OSM ce soir et demain soir.

Troisième événement demain soir: au Pollack Hall de McGill, 19 h, c'est le concert-bénéfice de «Début», organisme consacré aux jeunes artistes en début de carrière. Y participeront: les chanteurs Colette Boky, Sonia Racine et Gary Relyea, les pianistes Michael McMahon et Paul Stewart, et autres. À cette occasion aura lieu la création d'une œuvre de Michel Perrault, (pour saxophone et marimba).

### LE «BÉNÉFICE» DU MÉTROPOLITAIN

■ C'est jeudi soir, 20 h, en l'église Saint-Jean-Baptiste, qu'aura lieu le concert-bénéfice de l'Orchestre Métropolitain, avec comme œuvre unique au programme la célèbre neuvième Symphonie de Beethoven, dont le quatrième et dernier mouvement fait appel à quatre solistes et un chœur. L'œuvre sera dirigée par Agnes Grossmann, chef du Métropolitain. Comme on le sait déjà, une trentaine de personnalités montréalaises du monde des affaires et des arts se joindront, pour l'occasion, au chœur de l'OM. Les solistes seront Colette Boky, Gabrielle Lavigne, Robert Robitaille et Claude Corbeil.

### CETTE SEMAINE À TUDOR

■ Les concerts publics du Réseau français de Radio-Canada diffusés de la salle Tudor à 17 h 30 présentent aujourd'hui le Trio Daedalus (flûte, violoncelle et piano) et jeudi Antoine Reboulot comme pianiste (on l'entend habituellement comme organiste). Le Daedalus jouera Damase, Foley et Crumb; Reboulot a choisi huit Préludes de Debussy et le *Liebestod* de *Tristan und Isolde* transcrit par Liszt.

### «LA GRANDE DUCHESSE» SAMEDI SOIR

■ L'Opéra-Comique du Québec a choisi comme spectacle cette année *La Grande Duchesse de Gerolstein*, d'Offenbach. Fer-

nande Chiochio, la directrice de l'OCO, a réuni 32 chanteurs et comédiens pour cette production qui prend l'affiche samedi soir, 20, à la salle Émile-Legault, de Saint-Laurent. Dix représentations (sept en soirée, trois en matinée), jusqu'au 29 mai.

### SAMEDI À MUSICA CAMERATA

■ À son dernier concert de la saison, samedi, 20 h, Redpath Hall de McGill, Musica Camerata Montréal présentera le gagnant du premier prix du Concours Reine-Élisabeth de Belgique de 1985, le violoniste Nai Yuan Hu, de Taiwan. Programme: Suite pour deux violons et piano de Benjamin Godard, Sonate pour violon et piano op. 13 de Fauré, *Pièce en forme d'arche*, pour violoncelle et piano, d'André Lamarche, et Sextuor pour cordes op. 18 de Brahms.

Aux musiciens habituels de Musica Camerata: Luis Grinhauz, violoniste, André Roy, altiste, Guy Fouquet, violoncelliste, et Berna Rosenohl, pianiste, se joindront pour l'occasion, en plus de Nai Yuan Hu, l'altiste Douglas McNabney et le violoncelliste Leo E. Grinhauz.

### LES CONCURRENTS CANADIENS

■ La direction du Concours international de Musique de Montréal vient de faire connaître les noms des concurrents canadiens inscrits à la compétition de cette année, réservée au piano, et qui s'ouvre le 28 mai.

Les noms: Amina Acre, de Montréal, Howard Cass, de Toronto, Angela Cheng, d'Edmonton, Brian Finley, de Calgary, Linda Ippolito, de Scarborough, Ont., et Hedda Towes, de Montréal. La participation, cette année, est de 68 concurrents, de 23 pays.

### SCHUBERT À BROME-OUEST

■ La société Brome Beaux Arts organise un «Festival Schubert» pour les trois prochaines fins de semaine, à la Old Brick Church de Brome-Ouest. Chaque programme sera présenté le vendredi soir et le samedi soir, 20 h, et le dimanche après-midi, 15 h, et tous les concerts seront gratuits.

Cette fin de semaine, le Quatuor Morency jouera le Quatuor no 14, en ré mineur, dit *Der Tod und das Mädchen* («La Mort et la Jeune fille») et, avec Constance Pathy au second violoncelle, le grand Quintette en do majeur. Pour renseignements: 1-263-2346.

### UNE SONATE D'ANDRÉ PRÉVOST

■ André Prévost vient d'écrire une deuxième Sonate pour violoncelle et piano, en un mouvement, à l'intention de Yuli Turovsky, qui la créera, avec Henri Brassard au piano, le 26 juin, à la Maison Trestler, de Dorion. Trestler annoncera prochainement sa saison d'été, qui comprend une vingtaine de concerts. La première Sonate pour violoncelle et piano de Prévost date de 1962.

# Midnight Oil/Un excellent show au mauvais endroit

ALAIN de REPENTIGNY

Le plus pénible à un show de Midnight Oil, c'est de se sentir spectateur. La musique du quintette australien est ainsi faite qu'elle vient vous chercher aux tripes, faisant tomber toutes les résistances. Malheureusement, ce ne fut pas le cas, hier soir à l'Auditorium de Verdun.

Pour s'abandonner, encore faut-il qu'on se sente enveloppé par la dite musique, qu'elle nous

envahisse des pieds à la tête. Sinon, on a l'impression d'être voyeur, d'être dans un autre univers que Peter Garrett qui se démenne comme un diable sur la scène. Une impression fort désagréable...

En spectacle, Midnight Oil a toujours privilégié la voix de Garrett et le jeu énergique du batteur Rob Hirst, mais les guitares de Jim Moginie et Martin Rotsey réussissent tout de même à ressortir dans ce rock tout en sueurs. Hier, par grands bouts, ces guitares se perdaient dans le mix. Pire encore, malgré le nombre impressionnant de haut-parleurs audessus et sur les côtés de la scène, la musique manquait de puissance. Même chose pour le trompettiste qui s'est greffé au groupe pour quelques chansons mais dont il fallait presque deviner la contribution, sauf à la toute fin de *The Power And The Passion*.

Ce qui n'aurait été qu'agaçant pour d'autres rockers devenait carrément irritant pour Midnight

Oil. Parce qu'hier encore, Garrett et ses comparses ont été fidèles à leur réputation de groupe survolté. On le voyait, on ne l'entendait pas.

Le grand chanteur au crâne rasé bouge toujours d'une façon délirante. Quand il se déplace d'un côté à l'autre de la scène en balançant violemment les bras, les autres musiciens font mieux de lui céder le plancher.

Si Garrett n'a pas la langue dans sa poche quand vient le temps de dénoncer les injustices politiques et sociales, il ne se gêne pas non plus pour remettre à leur place les spectateurs qui font la vie dure à leurs voisins. «Ceux qui pensent qu'ils sont à un show punk, qu'ils aillent immédiatement à l'arrière de la salle», a-t-il lancé en constatant que certains spectateurs se faisaient écrabouiller devant la scène. Après avoir réussi à faire reculer tout le monde de trois pas, il s'est lancé dans une danse diabolique le temps de *Best Of Both Worlds*.



Peter Garrett

Pendant 90 minutes, Midnight Oil a joué quelques classiques (*Only The Strong, The Power And The Passion, U.S. Forces And Dust*, gardant *Beds Are Burning* pour le rappel. Mais aucune ne nous a autant frappé que *Put Down That Weapon*: la voix d'outre-tombe de Garrett, sosie de Nosferatu-Kinski se profilant dans la pénombre, cette voix donc qui implore puis crie l'instant d'après pendant que la musique des Oils passe instantanément du planant à la furie.

Quelques mots enfin sur l'amusant décor réunissant les plus gros clichés australiens: un kangourou empalé, un moulin à vent, de grosses épingles à linge suspendues, un baril qui servira également d'accessoire au batteur Hirst...

Un excellent show au mauvais endroit. Frustrant.

## Def Leppard, Big Pig, The Church

Le groupe de hard-rock britannique **Def Leppard**, dont le microsillon *Hysteria* a été l'un des meilleurs vendeurs au cours de la dernière année, se produira enfin au Forum le dimanche 12 juin. Les billets pour ce spectacle seront disponibles à partir du jeudi 19 mai.

Deux groupes australiens seront en vedette au Spectrum à une semaine d'intervalle, en juin. **Big Pig**, dont on a reçu récemment un premier microsillon, *Bonk*, y présentera son spectacle le mardi 7 juin, tandis que **The Church** y sera le 14. Les billets pour ces deux spectacles seront en vente ce matin au guichet du Spectrum ainsi qu'à tous les comptoirs Ticketron.

**Gourmet Rendez-vous**  
Venez rencontrer les membres du Single Gourmets de New York.  
Aline Hooper  
Week-end 28-29 mai  
Demandez notre bulletin d'activités  
(514) 335-1494

Tous les mardis CHEZ CINÉPLEX ODÉON SEULEMENT!  
LA TRADITION SE POURSUIT...  
3.50 MARDIS  
GUIDE CINÉPLEX ODÉON  
POUR TOUS LES FILMS • DANS TOUS NOS CINÉMAS  
ENFANTS ET ÂGE D'OR, \$3.00 SEULEMENT

**BERRI**  
St-Denis & Ste-Catherine 288-2115  
L'INSOUTENABLE LÉGERÉTÉ DE L'ÊTRE (14 ans) Dolby Stéréo — 1:20 - 4:40 - 8:00  
ÉCLAIR DE LUNE (G) Dolby Stéréo 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:00  
ATTENTION RANDITS (G) Dolby Stéréo 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:00  
NOVADE INTERDITE (G) Dolby Stéréo 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:25 - 9:30  
BROADCAST NEWS (français) (G) 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:35  
**BONAVENTURE**  
Place Bonaventure 861-2725  
SHAKE DOWN (14 ans) 7:30 - 9:40  
WALL STREET (G) — 7:00 - 9:30  
**BROSSARD**  
Mail Champlain 465-5006  
TRAQUEE (G) — 7:15 - 9:30  
CASUAL SEX (14 ans) 7:00 - 9:00  
SHAKE DOWN (14 ans) 7:25 - 9:35  
**CARREFOUR LAVAL**  
2330, Ave. des Laurentides, 688-3684  
CASUAL SEX (14 ans) 7:20 - 9:30  
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (G) 7:10 - 9:20  
L'INSOUTENABLE LÉGERÉTÉ DE L'ÊTRE (14 ans) Dolby Stéréo — 8:00  
SHAKE DOWN (14 ans) 7:05 - 9:35  
TRAQUEE (G) Dolby Stéréo 7:00 - 9:30  
COLORS (14 ans) Dolby Stéréo 7:10 - 9:40  
**CENTRE-VILLE**  
2001 Université  
Côté de Maisonneuve 849-4518  
WALL STREET (français) (G) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30  
LA VIE EST BELLE (G) 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10  
PASSION BEATRICE (14 ans) 1:05 - 4:05 - 7:00 - 9:30  
NEIGE SUR BEVERLY HILLS (14 ans) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15  
AU REVOIR LES ENFANTS (Français sous-titres anglais) (G) 1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:25  
DEAD HEAT (14 ans) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15  
TAMPOPO (G) (Japonais sous-titres anglais) 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:00  
BROADCAST NEWS (ang.) (G) 1:15 - 4:15 - 7:00 - 9:30  
UN ZOO LA NUIT (14 ans) (Français sous-titres anglais) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:20  
**COMPLEXE DESJARDINS**  
Boulevard 1 288-3141  
TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (G) 12:55 - 3:05 - 5:00 - 7:00 - 9:00  
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (G) — 1:20 - 3:20 - 5:15 - 7:15 - 9:15  
TRAQUEE (G) Dolby Stéréo 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40  
AU REVOIR LES ENFANTS (G) 12:45 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30  
**CRÉMAZIE**  
St-Denis & Crémazie 388-4210  
FRANTIC (français) (G) 7:15 - 9:30  
**LE DAUPHIN**  
Boulevard près d'Iderville 721-6060  
LE DERNIER EMPEREUR (G) Dolby Stéréo Mardi: 1:00 - 4:00 - 8:00 Lun., Merc. et Jeudi: 8:00  
UN ZOO LA NUIT (14 ans) Dolby Stéréo Mardi: 2:00 - 4:15 - 7:15 - 9:30 Lun., Merc. et Jeudi: 7:15 - 9:30

**ÉGYPTIEN**  
1455, rue Peel 843-3112  
STATIONNEMENT  
LUN. À VEN. (APRÈS 4 P.M.)  
SAM. ET DIM. (TOUTE LA JOURNÉE)  
\$3.00  
THE UNBEARABLE LIGHTNESS OF BEING (14 ans) Dolby Stéréo 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:00  
TRAVELLING NORTH (G) Dolby Stéréo 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30  
TIME OF DESTINY (G) Dolby Stéréo 12:30 - 2:50 - 5:10 - 7:30 - 9:45  
**LE FAUBOURG**  
1416, Ste-Catherine O 932-2124  
DEAD HEAT Dolby Stéréo THX (14 ans) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30  
CASUAL SEX (14 ans) Dolby Stéréo 12:45 - 2:45 - 4:55 - 7:05 - 9:15  
MILAGRO BEANFIELD WAR (G) Dolby Stéréo 12:05 - 2:20 - 4:40 - 7:00 - 9:25  
BILOXI BLUES (G) Dolby Stéréo 12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:25 - 9:40  
**JEAN-TALON**  
2, rue St-Jacques de P.-N. 725-7000  
POLICE ACADEMY #5 (G) 7:15 - 9:15  
**LONGUEUIL**  
Place Longueuil 679-7451  
POLICE ACADEMY #5 (G) 7:15 - 9:15  
WALL STREET (français) (G) 7:05 - 9:30  
**ODÉON-LAVAL**  
Centre 2000 - Boul. St-Martin 687-5207  
POLICE ACADEMY#5 (G) 7:25 - 9:20  
NEIGE SUR BEVERLY HILLS (14 ans) 7:10 - 9:40  
**PLACE ALEXIS NIHON**  
Niveau du Métro Alwater 935-4246  
COLORS (14 ans) Dolby Stéréo 12:00 - 2:15 - 4:35 - 7:15 - 9:45  
SHAKE DOWN (14 ans) 12:15 - 2:30 - 4:45 - 7:30 - 9:45  
THE UNHOLY (14 ans) 12:45 - 2:45 - 5:00 - 7:40 - 10:00  
**PLACE DU CANADA**  
Via Châteaugu Champlain 861-4595  
THE LAST EMPEROR (G) Dolby Stéréo 70MM 8:00  
**POINTE-CLAIRE**  
6345 Transcanadienne 630-7286  
THE UNHOLY (14 ans) Dolby Stéréo 7:30 - 9:45  
MILAGRO BEANFIELD WAR (G) Dolby Stéréo 7:00 - 9:30  
SHAKE DOWN (14 ans) 7:30 - 9:50  
COLORS (14 ans) Dolby Stéréo THX 7:20 - 9:45  
CASUAL SEX (14 ans) Dolby Stéréo 7:00 - 9:00  
DEAD HEAT Dolby Stéréo (14 ans) 7:15 - 9:15  
**SQUARE DÉCARIE**  
Décarie sud de Jean-Talon 341-3100  
THE LAST EMPEROR (G) Dolby Stéréo 8:00  
CASUAL SEX (14 ans) 7:30 - 9:30  
**ST-DENIS**  
1590, rue St-Denis 845-3222  
POLICE ACADEMY #5 (G) 12:40 - 2:45 - 4:50 - 7:00 - 9:15  
L'EMPIRE DU SOLEIL (G) 12:30 - 3:30 - 7:00 - 10:00  
**MONTRÉAL**  
1584, Mt Royal & Papineau 521-7870  
PILES NON COMPRIS (G) 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20  
WALL STREET (français) (G) 12:10 - 2:30 - 4:50 - 7:10 - 9:30

**ASTRE**  
St-Léonard 9480 Lacordaire 327-5001  
SHAKE DOWN 7:00 - 9:00  
THE UNHOLY (14 ans) Dolby Stéréo 7:30 - 9:30  
COLORS (14 ans) Dolby Stéréo 7:15 - 9:30  
CASUAL SEX (G) 7:30 - 9:10  
**OMEGA**  
Centre Maxi 2675 ch. Chambly long 647-1122  
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (G) — 9:05  
2ème film: DUDES — 7:30  
LES FORCES DU MAL (14 ans) 9:15  
2ème film: LA RUE — 7:35  
**PARADIS**  
6215, Hochelaga 354-3110  
POLICE ACADEMY #5 (G) 7:30 - 9:15  
TRAQUEE (G) — 7:30 - 9:30  
DANSE LASCIVE (G) 7:30 - 9:30  
**ROLAND GRAUD - FANNY COTTENÇON - MARIANNE BASLER - FRONIA GELIN**  
TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES  
COMPLEXE DESJARDINS  
**PETER WELER SAM ELLIOTT**  
SHAKEDOWN  
COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS PLACE ALEXIS-NIHON - POINTE-CLAIRE - BONAVENTURE - BROSSARD - CARREFOUR-LAVAL  
**LE DERNIER EMPEREUR**  
DE L'AMÉRIQUE  
V. FRANÇAISE: DAUPHIN.  
V.O. ANGLAISE: PLACE DU CANADA (DOLBY) ET SQUARE DÉCARIE (DOLBY).  
Lave est un long fleuve tranquille.  
COMPLEXE DESJARDINS - CARREFOUR-LAVAL ET OMEGA.  
**L'INSOUTENABLE LÉGERÉTÉ DE L'ÊTRE**  
VERSION FRANÇAISE DE THE UNBEARABLE LIGHTNESS OF BEING  
V. FRANÇAISE: BERRI (DOLBY) ET CARREFOUR-LAVAL (DOLBY).  
V.O. ANGLAISE: ÉGYPTE (DOLBY).  
**Au revoir les enfants**  
UN FILM DE JEAN PÉLÉ  
V. FRANÇAISE: COMPLEXE DESJARDINS.  
V.O.F. S. TITRES ANGLAIS: CENTRE-VILLE.  
**SEAN PENN ROBERT DUVAL**  
COLORS  
ORION VERSION ORIGINALE ANGLAISE  
COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS PLACE ALEXIS-NIHON (DOLBY) - POINTE-CLAIRE (DOLBY) - CARREFOUR-LAVAL (DOLBY) ET ASTRE (DOLBY).

**ERNEST**  
Magasinez chez Ernest et laissez-vous séduire par notre vaste choix de vêtements dernier cri pour hommes. Venez découvrir les styles et les couleurs les plus en vogue pour le printemps. Que vous optiez pour une allure distinguée ou décontractée, vous trouverez à coup sûr chez Ernest, tous les styles que vous aimez... et à prix réduit de 10 à 33%\* durant le grand solde de complets!

**SOLDE DE COMPLETS**

Complets signés de \$149.98 à \$595. 10 à 33%\* de rabais.  
Vestons sport de \$69.98 à \$425. — 10 à 33%\* de rabais.  
Blousons de \$39.98 à \$195.  
Pantalons de \$29.98 à \$175. Un choix incomparable de pantalons chic, pantalons de coton et blue-jeans. (retouches sans frais).  
Cuirs et suèdes de 10 à 33%\* de rabais!

PJace Versailles Carrefour Laval Place Vertu  
Fairview Pte-Claire Promenades St. Bruno 804 est Ste-Catherine  
1123 o. Ste-Catherine Carrefour Angrignon, LaSalle Mail Champlain, Brossard

**ERNEST**  
Tous les styles que vous aimez!

**Choix d'émissions**  
par Louise Cousineau

20:00 **Questions d'argent**  
Un sujet dont on ne parle pas assez souvent: la santé financière des grandes centrales syndicales. Également: les vrais propriétaires des grands magasins. Aussi: les accredités viennent à la mode.

22:00 **Ad Lib**  
Aimez-vous les quêtaines et les encans? Alors, ceci est pour vous. On en cantera aujourd'hui de 11 h 30 à 13 h au Complexe Desjardins tous les cadeaux quêtaines offerts à Jean-Pierre Coallier durant la saison, dans le style débouche-toilette en forme de flamant rose. Vous pourrez voir les meilleurs extraits de l'encan ce soir à l'émission.

Les profits vont aux oeuvres du Cardinal Léger.  
22:55 **Mérodie en sous-sol**  
Pour les fans de Jean Gabin, en gangster âgé qui organise un vol au Casino de Cannes. Avec Alain Delon. Un film d'Henri Verneuil.

**HORAIRE RÉVISÉ**  
12:15 **Les Démon**  
Émission spéciale à l'occasion du 150e anniversaire de Saguenay-Lac-Saint-Jean. Inv.: Priscilla Lapointe, le groupe Sanguin, Diane Jules, Claude Ouennelle, Robin Vaillancourt, Jocelyne Tremblay et Rejean Simard. (Remplace Michel Dulac).

La Presse

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
2	Montréal soir (18h)	Robert & Cie	Hockey: les Bruins de Boston vs les Devils du New Jersey (5e).					Le Téléjournal	Le Point (22h20)
3	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	Houston Knights		Movie: "Who Gets the Friends?"			
5	NBC Nightly News	Family Ties	Cheers	Matlock				Crime Story	
6	Newswatch (18h)	Four on the Floor	Hockey: les Bruins de Boston vs les Devils du New Jersey (5e).						The National
7	Charivari	Chop Suey	Chacun chez soi	Les Grands Romans: Le Code Rebecca (1re de 2).				Ad Lib	
8	Charivari	Chop Suey	Chacun chez soi	Les Grands Romans: Le Code Rebecca (1re de 2).				Ad Lib	
8	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	Last Frontier	Matlock				Mount Royal	
8	World News Tonight	Smithsonian Treasures: Hero's & Test of Time.	Who's the Boss?	Just the Ten of Us	Moonlighting			Thirtysomething	
9	Montréal soir (18h)	Robert & Cie	Hockey: les Bruins de Boston vs les Devils du New Jersey (5e).					Le Téléjournal	Le Point (22h20)
10	Charivari	Chop Suey	Chacun chez soi	Les Grands Romans: Le Code Rebecca (1re de 2).				Ad Lib	
12	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	Last Frontier	Matlock				Mount Royal	
13	Montréal soir (18h)	Robert & Cie	Hockey: les Bruins de Boston vs les Devils du New Jersey (5e).					Le Téléjournal	Le Point (22h20)
17	Téléservice	L'Indice (19h15)	Spour 1: la chanson.	Questions d'argent	Nord-Sud	Téléfilm: "Gaspard de la Meije".			
22	World News Tonight	Wheel of Fortune	A Current Affair	Who's the Boss?	Just the Ten of Us	Moonlighting		Thirtysomething	
24	Today's Special	Tom Grattan's War	The Real World	Playing Shakespeare: Using Blank Verse.	Freud: The World as Dream (ém. de 6).	Beyond Stress			
33	NewsHour (18h)	Business Report	Crossroads	Nova: A Man, A Plan, A Canal, Panama.	Frontline: Racism 101.	Voices and Visions: William Carlos Williams.			
35	La Maison Deschênes	Comptant content	Cinéma: "Barnum".			Le Grand Journal	Jasmin centre-ville		
57	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour	Nova: A Man, A Plan, A Canal, Panama.	Connections	Chateauguay... (21h52)	First Among Equals			
99	Chiffres et lettres	Si j'étais vous	Fête comme chez vous		Special caméra cachée	Le Journal	Radio France		

\* Changement de dernière heure.

SPECTACLES

CINÉMA

ABOVE THE LAW
Fairview (1): 19 h 20, 21 h 20.
Laval (5): 19 h, 21 h 15.
Palace (2): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.
...
PASSION BEATRICE
Cinéplex (6): 13 h 05, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30.

PERE C'EST MOI (MON)
Laval (4): 19 h, 21 h 15.
Parisien (1): 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.
Versailles (6): 19 h 15, 21 h 30.
...
MUSIQUE
SALLE TUDOR (Magasin Ogilvy) — Trio Daedalus (flûte, violoncelle et piano). Oeuvres de Damase, Foley et Crumb: 17 h 30.

ALARM
avec artiste invité
THE GRAPES OF WRATH
CE SOIR 20 H 30
BILLETS 18,50\$ EN VENTE AU GUICHET DU SPECTRUM ET À TOUS LES COMPTOIRS TICKETRON

SHAKESPEARE
SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ
MISE EN SCÈNE ROBERT LEPAGE
TRADUCTION MICHELLE ALLEN
6 DERNIÈRES
À L'AFFICHE
Mardi au vendredi - 20h
Samedi - 16h et 21h

BIG PIG
EN VENTE AUJOURD'HUI À 10H
MARDI 7 JUIN 13,50\$
MARDI 14 JUIN 17,50\$
BILLETS EN VENTE AU GUICHET DU SPECTRUM ET À TOUS LES COMPTOIRS TICKETRON

SHAKESPEARE
SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ
MISE EN SCÈNE ROBERT LEPAGE
TRADUCTION MICHELLE ALLEN
6 DERNIÈRES
À L'AFFICHE
Mardi au vendredi - 20h
Samedi - 16h et 21h

SOYEZ BIEN BRANCHÉ
SERVICE DE RÉPONSEURS ASSISTÉ PAR ORDINATEUR POUR RÉSIDENCES
À PARTIR DE 995\$ par mois seulement
service informatisé
second numéro de téléphone sans coût additionnel
votre message d'accueil personnalisé répond à vos appels
service disponible 24h sur 24, 7 jours par semaine
mémorisation des messages importants
accès aux messages à partir de n'importe quel téléphone «touch tone»
messages détaillés
date et heure de chaque message
centre de message familial
aucun équipement, aucune installation, aucune réparation
COMMUNI
Division de Systèmes Voix & Données Inc.
APPELEZ 861-8666

Grâce à l'équipe des bénévoles
Un Tour de l'île sans pépin!
Dimanche 5 juin 1988 - 3 000 passionnés demandés
Participez activement à la grande fête du vélo et joignez notre équipe de bénévoles.
C'est facile, c'est pour tout le monde, il s'agit d'avoir un peu de temps à donner et le désir de contribuer au succès du Tour de l'île de Montréal, le plus grand événement cycliste en Amérique.
Ne tardez plus à vous inscrire téléphonez-nous (514) 251-6950
On vous attend...
De nombreux prix de participation seront offerts en tirage par:
LEADER Le vélo officiel du Tour de l'île
Le YMCA Guy-Favreau
Out Door Gear Canada
Fédération des producteurs de lait du Québec
UPA Union des producteurs agricoles
CKAC 97.3
CFM 10

5,00\$ les JOURS de SEMAINE
SAUF LES JOURS FÉRIES UN PRIX AU GOÛT DU JOUR
FAMOUS PLAYERS
POLICE ACADEMY 5
HARRISON FORD IN FRANTIC
LIAISON FATALE
JEAN DE FLORETTE
MANON DES SOURCES
UNIVERSITÉ
JEAN DE FLOR
MANON
SAMMY ET ROSIE s'envoient en l'air
LA BEAUTE DU PÊCHE
12e SEMAINE
RETURN TO SNOWY RIVER PART II
the legend continues

**SPECTACLES**

SUITE DE LA PAGE B 6

**THÉÂTRE**

**PLACE DES ARTS** (Salle Port-Royal) — «Biloxi Blues», de Neil Simon. Du mar. au ven., 20 h; sam., 17 h, 21 h.  
**THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE** (84, Ste-Catherine O.) — «Songe d'une nuit d'été», de Shakespeare. 20 h.  
**THÉÂTRE DU RIDEAU VERT** (4664, Saint-Denis) — «Being at home with Claude», de René-Daniel Dubois. Du mar. au ven., 20 h; sam., 17 h, 21 h; dim., 15 h.  
**THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI** (1297, Papineau) — «Fugues pour un cheval et un piano», de Hervé Dupuis. Du mar. au sam., 20 h 30; dim., 15 h.  
**SALLE FRED-BARRY** (4353, Sainte-Catherine E.) — «242 M 106», de Hélène Lasnier. 19 h.  
**THÉÂTRE DE L'ESKABEL** (1257, Sanguinet) — «L'île», de Marie-Claire Blais. Du mar. au sam., 20 h 30.  
**LA LICORNE** (2075, Saint-Laurent) — «Certains hommes ont besoin d'aide», de John Ford Noonan, trad. de Louise Roy. Du mar. au dim., 20 h 30.  
**CENTAUR** (453, Saint-François-Xavier) — «Bordertown Café», de Kelly Rebar. Du mar. au sam., 20 h; dim., 19 h.

**POUR ENFANTS**

**MAISON-THÉÂTRE** (255, Ontario E.) — «Les Lectures de Florence». Présentation de l'Atelier-Théâtre Bis. Sam., dim., 15 h; de mar. à ven., 10 h, 13 h 30.  
**LA CHACONNE** (342, Ontario E.) — «C'est dans les chansons». Avec Isabelle Brossard et Jean Viau. Dim., 14 h 30.

**VARIÉTÉS**

**SPECTRUM** (318, Sainte-Catherine O.) — The Alarm. 20 h 30.  
**CLUB SODA** (5240, av. du Parc) — Empire des futures stars. 21 h.  
**LES FOUFONES ÉLECTRIQUES** (97, Ste-Catherine E.) — Desparate Minds Disco Nuns. 21 h.  
**BIDDLE'S** (2060, Aylmer) — Quatorze de Johnny Scott et Geoffrey Lapp. 20 h à 1 h.  
**LE BIJOU** (300, Lemoyne) — Lucianne Evans. Du merc. au sam., des 22 h.  
**LES JOYEUX NAUFRAGES** (161, Ontario E.) — Christopher Hunter. 22 h.  
**LE RISING SUN 1** (286, Sainte-Catherine O.) — Bob Marley. des 21 h.  
**KM / KILOMETRE / HEURE** (4171, Saint-Denis) — Sylvie Perron. des 22 h.  
**BAR 2080** (2080, Clark) — Bill Coon. 21 h 30.  
**CHECKERS** (4514, av. du Parc) — Groupe Sabata. des 21 h.  
**SOLMAR** (111, Saint-Paul E.) — Daniel Guerra, Joao Santos, Eliza, Artur Galpo et Francisco Valadas. des 21 h.  
**LES FILLES DU ROY** (415, Bonsecours) — Juliette et ses Roméos, avec Michel Camirand, soprano, Gilles Latour, ténor et Berthier Denys, baryton. Ven., des 19 h.  
**REINE ELIZABETH**: (Café Baroque Arthur) — «Folies Folies» du Can Can au Charleston. 20 h 30.  
**SANCHO PANZA** (5458, av. du Parc) — Duo John et Danielle. Sam., 21 h, 23 h.  
**CHATEAU CHAMPLAIN** (Café Conc, 1, Place du Canada) — «Audace», de George Reich. Avec Caroline Farell. Du lun. au ven., 21 h, 23 h; sam., 20 h 30, 22 h 30, minuit 30.  
**LE BONAVENTURE HILTON INTERNATIONAL** (Le Portage, 1, Place Bonaventure) — Michel Sweeney. Du mar. au sam., des 21 h 30.

**Le bridge**

**Un atout de plus**

ANDRÉ TRUDELLE

■ L'impasse ne répond pas toujours aux besoins du déclarant. Il peut tenter d'autres approches vers la réalisation de son contrat. Ajouter un atout de plus à son actif.

Donneur: Sud		
Vulnérabilité: tous		
Nord		
♠ R 7 4		
♥ R 5 3		
♦ A D 3 2		
♣ 8 6 5		
Ouest		
♠ D 9 8	♠ V 10 6 3	
♥ 10 8 4	♥ D V 9 7	
♦ V 10 9 8 4	♦ 7	
♣ R 4	♣ V 10 9 7	
Est		
Sud		
♠ A 5 2		
♥ A 6 2		
♦ R 6 5		
♣ A D 3 2		
Les enchères:		
Sud	Ouest	Nord
1 SA	3 SA	3 SA
3 SA	3 SA	3 SA
3 SA	3 SA	3 SA
Entame: Valet de K		

Le déclarant gagne de l'As de K au mort et tente aussitôt l'impasse à Tr. Elle échoue. Sud ne peut encaisser que huit levées. Moins un.

Pour réussir son contrat, le déclarant a besoin de deux levées à Tr. Pas nécessairement l'As et la Dame. Il a deux chances d'atteindre son objectif: que le Roi tombe au deuxième tour ou que les Tr soient partagés 3-3. Si le déclarant joue Tr vers l'As et Tr vers rien aux deuxième et troisième cartes, il verra le Roi tomber avec satisfaction. Même si le Roi ne tombe pas, reste encore la possibilité que les Tr soient 3-3 et que le quatrième Tr soit bon.

**Albert Heinlein meurt à 80 ans**

Agence France-Presse  
CARMEL

■ L'écrivain américain de science-fiction Albert Heinlein, auteur de 45 ouvrages dont le célèbre *Stranger in a Strange Land* (1961), est décédé à Carmel (Californie) à l'âge de 80 ans.

Né le 7 juillet 1907, Robert Anson Heinlein avait été officier dans la marine de guerre américaine et ingénieur aéronautique avant de se lancer dans la

littérature de science-fiction en 1948, avec *Beyond This Horizon*.

Doté d'une solide formation scientifique, diplômé en mathématiques et en physique, il s'était fait une réputation de spécialiste des techniques spatiales et plusieurs de ses romans et nouvelles avaient donné lieu à des séries télévisées sur l'espace. Il était également l'auteur de deux films, *Destination Moon* (1950) et *Project Moonbase* (1954) et avait commenté pour la télévision l'arrivée d'Apollo 11 sur la Lune en 1969.



**L'HEURE QUI POURRAIT ÊTRE VOTRE POINT CULMINANT AU VOLANT.**

Un essai sur route d'environ une heure au volant de la 735i pourrait bien s'avérer le point culminant de votre vie au volant d'une voiture. Voici d'ailleurs ce qu'avaient à dire les experts après avoir fait l'essai de la 735i pour la première fois.  
 La revue Motor Trend a été impressionnée au

point d'affirmer que la 735i était «la grande berline qui se conduit le mieux au monde».  
 De plus, la revue Town & Country a nommé la 735i «l'une des voitures les mieux conçues et les mieux construites au monde».  
 Et voici ce qu'avait à dire la revue Automotive

Industries au sujet de la 735i: «elle représente au plus haut point ce que sera la conception des voitures au prochain siècle».  
 Les commentaires des experts représentent pour nous un point culminant. C'est maintenant à votre tour. Appelez-nous dès aujourd'hui pour un essai sur route.

LE RÉSEAU DES CONCESSIONNAIRES BMW DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Montréal: AUTOMOBILES CANBEC INC. 5055, rue Paré 731-7871

Laval: BOULEVARD ST-MARTIN AUTO INC. 1436, boul. St-Martin ouest 667-4343

St. Jean: LEMAIRE AUTO INC. 147 Rue Mayrand 346-4798



**SUPER MODE FOYER**

DES PRIX QUI VOUS REDONNENT LE GOÛT DE DÉCORER!

**20% DE RABAIS**

REMBOURRAGE SUR MESURE DE CITATION HOUSE ET DÉBUT

Choisissez parmi notre sensationnel assortiment de cadres et de tissus de style traditionnel ou contemporain. Deux marques célèbres à super prix. A ne pas manquer!

Meubles remboursés, rayon 501  
 Offert au magasin du centre-ville de MONTRÉAL.



**25% DE RABAIS**

CHAMBRE À COUCHER TRADITIONNELLE STRATHROY

2549\$

ENS. DE CHAMBRE À COUCHER STRATHROY 4 PIÈCES  
 En bois dur massif plaqué merisier. Ens. comprend chevet de lit, commode, chiffonier et miroir. Ord. 3 399\$  
 TABLE DE NUIT COORDONNÉE. Ord. 479\$ 359\$ CH.

Meubles, rayon 507  
 Offert au magasin du centre-ville de MONTRÉAL.

**Les supers aubaines du Centre de liquidation mode**  
 On en profite souvent!

Heures d'ouverture:  
 Lundi: fermé  
 Mardi et mercredi: 9 h 30 à 18 h  
 Jeudi et vendredi: 9 h 30 à 21 h  
 Samedi: 9 h à 17 h

9100, boul. Cavendish (face à Ikea)  
 Ville St-Laurent  
 \* Les articles annoncés sur cette page ne sont pas disponibles au Centre de liquidation mode.



## Mais non, « Mad Dog » ne fait pas peur aux enfants

DANIEL LEMAY

■ Maurice « Mad Dog » Vachon reprend la mer. À 58 ans, ce héros populaire québécois change de cap et à partir du lundi 30 mai, il amènera les tout-petits dans ses lointaines aventures à l'écran de Télévision Quatre Saisons. Lui, le Pirate Mad Dog, « membre de l'Association internationale des pirates de haute-mer ».

TQS n'avait pas d'émissions pour enfants à l'exception du *Petit journal*, qui s'adresse surtout aux 6-12 ans, et cherchait un concept pour les plus jeunes. Mais pourquoi Mad Dog Vachon? « À cause de son charisme et de son charme », dit André Picard, le directeur de la programmation de TQS. « Caméra 86 et Caméra 87 nous l'avait montré avec des jeunes handicapés et dans les écoles et j'avais été très impressionné par sa façon de parler aux enfants ».

Pour une émission de *Comptant content*, l'an passé, « Mad Dog » s'était déguisé en pirate et demandait aux gens d'habiller un perroquet. À TQS, on avait trouvé qu'il faisait un

beau pirate et l'idée a fait son chemin. À travers la tête de René Gilbert, idéateur et homme à tout faire de TQS, Jean Bécotte a construit le vaisseau-pirate, moderne, multifonctionnel, sous-marin et fusée en même temps. Pour accompagner le *Pirate*, Serge Chapleau lui a créé un mousse du nom de *Piston*, une marionnette à grand nez, futée et débrouillard; *Piston* est aide-de-camp, mécanicien, cuisinier et quoi encore... Michel Ledoux prête sa voix et sa main à *Piston*, qui va certainement se faire beaucoup d'amis.

Cet équipage fantastique sillonne les routes du merveilleux tous les jours de la semaine de 11 h 45 à midi et le samedi de midi à midi 30, avec en reprise les deux meilleures émissions de la semaine écoulée.

Sylvie Nicolas signe les textes avec François Pageau et Denise Renaud et d'après ce qu'on a entendu hier au visionnement des deux premières émissions, *L'île aux mille trésors* est une histoire qui va durer longtemps. Le pirate a beaucoup voyagé.

Il n'y a pas, à proprement parler, de conseiller pédagogique pour cette nouvelle émission jeunesse, réalisée par Raymond Décary.

« Pascale Cusson jouera ce rôle », précise Anne-Marie Tougas, directrice de production du *Pirate*. Mlle Cusson, qui a collaboré à *Plexi-Mag* et à *CKAC*, se joindra au *Pirate* le mercredi pour bricoler avec les amis... et avec *Piston*, qui pompe déjà l'huile.

Et le *Pirate*, lui, comment se sent-il au départ de cette nouvelle aventure? « Heureux et honoré que Quatre Saisons ait fait confiance à un « chien enragé » comme moi pour amuser les enfants. Mais j'ai le trac... »

— Les enfants n'ont pas peur des chiens enragés?

— Ils n'ont pas peur de moi. Partout où je passe, ils viennent s'asseoir sur mes genoux; ils ont confiance en moi, une confiance que je ne peux pas expliquer mais qui est là.

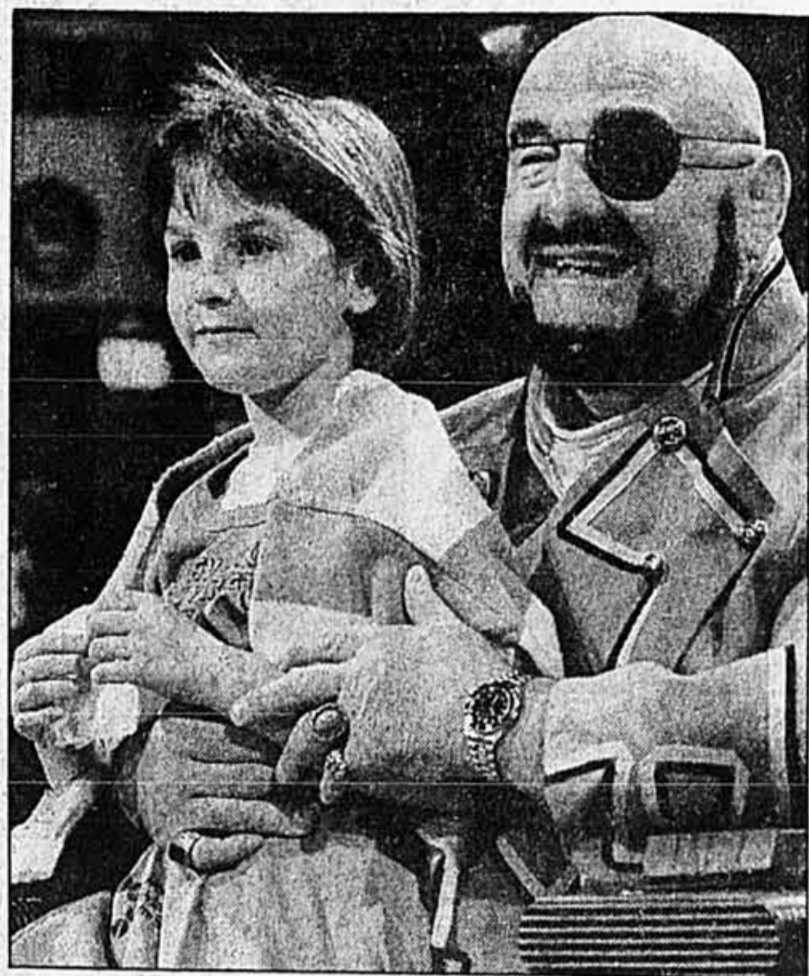
— Malgré votre grosse voix...

— Oui. Les enfants ont besoin d'un « mon oncle », d'un grand-père, quelqu'un qui a la force pour les protéger.

« Mad Dog » Vachon a été amputé d'une jambe, il y a quelques mois à la suite d'un accident. L'ancien lutteur se déplace à grand peine et poursuit sa réhabilitation dans un centre d'accueil montréalais. Dans deux ou trois semaines, on lui donnera une prothèse définitive et il reprendra une vie normale.

Le Québec tout entier lui avait témoigné sa sympathie quand le malheur l'a frappé. « Ça me dépasse encore. Cette vague d'amour — parce que c'était ça, de l'amour — est arrivée juste à temps... »

À voir les enfants lui dire « Bye, bye, Pirate », hier en quittant le studio, il semble que la vague déferle encore et qu'elle emporte déjà les « moussaillons et moussaillonnes d'eau douce et d'eau sucrée ».



Un pirate heureux et honoré que Quatre Saisons ait fait confiance à un « chien enragé » comme lui pour amuser les enfants. Mais il a le trac...

PHOTO JEAN COUPEL, La Presse

## Histoires de New York...

Associated Press  
NEW YORK

■ Les studios Disney, qui ont créé et rendu célèbres Mickey, Dumbo et Bambi viennent de signer avec Woody, Franny et Marty, — comprendre Woody Allen, Francis Ford Co-

polla et Martin Scorsese — un contrat pour la réalisation d'un film sur la vie à Manhattan aujourd'hui.

Le travail de production a déjà commencé entouré du secret habituel cher à Woody Allen. On sait seulement que le film devrait s'appeler *Histoires de New York* (New York Stories).

# DEMAIN C'EST VOTRE JOUR!

JOUR DES

# 65

ANS

ET PLUS.

MERCREDI 11 MAI

# 15%

# DE RABAIS

**SUR PRESQUE\* TOUS LES ARTICLES À LA BAIE!**  
 À la Baie, le 11 mai est réservé à vous tous qui avez 65 ans et plus. Toute une journée de plaisir en perspective plus un rabais spécial de 15% sur presque tous vos achats. Vous n'avez besoin que d'une pièce d'identité prouvant votre âge (carte de l'Age d'Or, certificat de naissance, permis de conduire, etc.) et vous voilà prêt pour une belle journée de magasinage!  
 Achat en magasin seulement.

**Exceptions:** tabacs, restaurants, nourriture, produits pharmaceutiques, produits de beauté et fragrances, accessoires Polo, appareils électroménagers Beaumark et autres, fours à micro-ondes, stéréos, téléviseurs, livres, fourrures, chèques-cadeaux, ainsi que la plupart des services à la clientèle: salons de coiffure, First Lady, salon d'optique, studio de photo, Van Houtte, livres, réparation de montres et petits appareils électroniques, Slick, le Naturiste, Hertz à la Baie, H & R Block, Service d'achat à domicile, Voyages American Express, STCUM, bureau de poste, billets de loterie, SAQ, entreposage des fourrures, Ticketron, emballage-cadeaux, Centre de liquidation mode.

Fiez-vous à la Baie pour réserver un Jour spécial aux 65 ans et plus.



• Centre-ville de Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h  
 • Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h  
 • Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Jardins Dorval 631-6741 • Centre Rockland 739-5521  
 • Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

